

94^e Rapport de gestion 2024

Table des matières

Rapport annuel

L'essentiel en bref	2
Actionnaires et emprunteurs	3
Rapport annuel du Conseil d'administration et de la direction	4

Comptes annuels

Bilan	13
Compte de résultat	15
Répartition du bénéfice	16
Etat des capitaux propres	17
Tableau des flux de trésorerie	18
Annexe	
Explications relatives à la présentation des comptes	19
Informations relatives au bilan	22
Emprunts sur lettres de gage en cours	23
Structure des échéances des emprunts sur lettres de gage	36
Informations relatives au compte de résultat	37
Autres explications	38

Rapport de l'organe de révision

39

Gouvernance d'entreprise

Organisation	43
Mission, Vision, Ligne directrice	44

L'essentiel en bref

en milliers de CHF	2024	2023	Variation
Emprunts sur lettres de gage en cours	95 300 000	90 251 000	5 049 000
Volume d'émission	10 626 000	10 346 000	280 000
dont conversion	5 577 000	5 153 000	424 000
croissance	5 049 000	5 193 000	- 144 000
Taux d'intérêt moyen de la totalité des emprunts sur lettres de gage en cours	0.938 %	0.869 %	0.069
Total du bilan	98 089 630	92 758 156	5 331 474
Actifs disponibles	2 117 630	1 891 156	226 474
Fonds propres ¹			
disponibles (art. 18 al. 2 OLG) ²	2 117 897	1 919 462	198 435
requis (art. 10 LLG) ³	1 916 075	1 813 694	102 381
excédent	201 822	105 768	96 054
Taux de couverture des fonds propres	110.533 %	105.832 %	4.701
Résultat des opérations d'intérêts	54 960	50 203	4 757
Résultat des opérations de lettres de gage	46 075	43 845	2 230
Bénéfice de l'exercice	48 495	46 106	2 389
Moody's Rating	Aaa	Aaa	

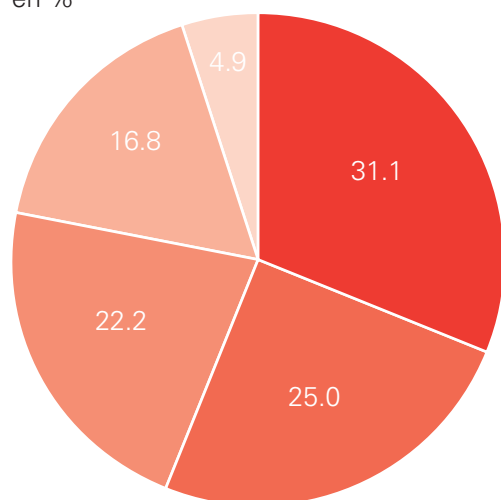
¹ La valeur d'une action de la Banque des Lettres de Gage à la fin de l'année 2024 (calculée selon décision du CA du 23 novembre 2015) s'élève à CHF 1 366.91 (a.p. 1 346.97).

² Capital social libéré CHF 528 millions, plus capital social non libéré CHF 504 millions (75 % de CHF 672 millions), plus réserves CHF 1 112 297 mille, moins dividende proposé CHF 26 400 mille

³ 2 % de CHF 95 803 733 mille (Fonds de tiers CHF 95 777 333 mille plus dividende proposé CHF 26 400 mille)

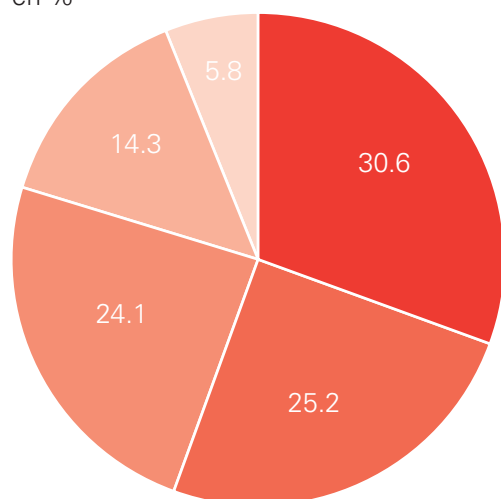
Actionnaires et emprunteurs ¹

Actionnariat
en %



	Actions
• Banques régionales et caisses d'épargne	373 482
• Grandes banques	299 998
• Banques Raiffeisen	265 981
• Autres banques	201 570
• Banques en mains étrangères	57 535
• Banques boursières	1 434
	1 200 000

Emprunteurs
en %



	CHF mio
• Banques Raiffeisen	29 196
• Grandes banques	23 965
• Banques régionales et caisses d'épargne	22 996
• Autres banques	13 579
• Banques en mains étrangères	5 549
• Banques boursières	15
	95 300

¹ Regroupés selon les groupes bancaires de la BNS; la liste détaillée des nosres banques membres peut être consultée sur www.pfandbriefbank.ch.

Mesdames, Messieurs,

La Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA, communément appelée «Banque des Lettres de Gage», est l'une des deux centrales de lettres de gage, conformément à la Loi suisse sur l'émission de lettres de gage («LLG»). Ces deux instituts ont pour mission de se procurer, par l'émission de lettres de gage suisses®, des fonds mis à disposition des banques membres sous forme de prêts, assortis de garanties, pour le refinancement de leurs affaires hypothécaires. De plus, la Banque des Lettres de Gage est autorisée à placer ses actifs disponibles de manière sûre et à traiter des opérations bancaires à court terme, dans la mesure où cela s'avère nécessaire pour traiter les opérations sur lettres de gage. Ces limites légales restrictives de la sphère d'activité mettent l'accent sur la mission principale et constituent un élément important pour atteindre stabilité et sûreté. Elles contribuent cependant aussi à une efficacité élevée dans l'accomplissement des tâches.

Notre modèle d'affaires est simple et transparent: conformément à la loi, les échéances et les volumes des lettres de gage émises et des prêts ainsi accordés doivent être concordants pour chaque série. Le produit d'émission, agio inclus et après déduction des frais d'émission directs, doit être remis intégralement aux banques membres. Le taux d'intérêt des prêts est fixé cinq points de base au-dessus du coupon de l'emprunt émis. Cette marge permet de couvrir les frais généraux et le dividende et de renforcer la base des fonds propres. Ce modèle offre aux banques membres un accès fiable et extrêmement efficace au marché des capitaux.

La force du modèle de la lettre de gage suisse® réside dans l'institution communautaire. Le cumul des volu-

mes nous permet d'obtenir des économies d'échelle. Gros volumes de titres homogènes sont attrayants pour les investisseurs, ce qui facilite le placement sur le marché des capitaux. Plusieurs segments de durées peuvent ainsi être offerts en parallèle et élargir la base des investisseurs. Nos banques membres profitent des avantages de gros volumes de lettres de gage même si elles ne contractent que de petits emprunts. Des échéances parallèles multiples augmentent la flexibilité. Des tranches de refinancement plus fréquentes, mais plus petites, facilitent la gestion du bilan et le respect de la réglementation.

La Banque des Lettres de Gage couvre ses engagements en cours au moyen de fonds propres, conformément à LLG. Les placements issus de ces fonds ont une fonction importante de réserve de liquidités. En conséquence, ils sont investis dans des placements liquides d'une qualité très élevée. Les produits d'intérêts provenant du placement des actifs disponibles constituent la deuxième source de revenus de la Banque des Lettres de Gage.

Marche des affaires et situation économique

L'environnement économique de la Banque des Lettres de Gage découle de la demande de prêts de la part de ses banques membres et de la demande en lettres de gage émanant des investisseurs.

Au cours de l'exercice sous revue, les répercussions de la reprise de Credit Suisse par UBS ont continué à préoccuper la place bancaire suisse et la Banque des Lettres de Gage. Au terme d'une longue période de transition, la future structure de distribution a été approuvée en milieu d'année. Le modèle actuel, très performant, avec

trois membres Joint Lead a été maintenu et les conclusions tirées de la chute de Credit Suisse ont été intégrées dans la nouvelle solution. Les expériences réalisées à ce jour sont toutes très positives.

En 2024, l'environnement du marché des capitaux était très exigeant. D'une part, le marché suisse des capitaux a été très sollicité par les émetteurs tant suisses qu'étrangers. Les besoins en placements des investisseurs ont, par conséquent, été épuisés, et il est devenu plus difficile de placer des volumes substantiels, surtout au deuxième semestre. D'autre part, les taux d'intérêt ont continué à baisser, ce qui, combiné au recul de l'aversion au risque des investisseurs, a rendu la situation particulièrement difficile pour les émetteurs à haut rendement. Ceci c'est notamment traduit par une remarquable progression des spreads: alors que les hausses ont atteint des sommets inattendus vers la fin de l'année, la différence par rapport aux titres de la Confédération s'est nettement réduite.

Malgré le contexte plus exigeant, nos lettres de gage ont été très recherchées durant l'année sous revue. La sécurité de premier ordre et le «track record» unique des lettres de gage suisses® demeurent des arguments importants. En parallèle, les lettres de gage sont restées un substitut moins onéreux et hautement liquide aux titres de la Confédération. Nos investisseurs apprécient la courbe dense des taux d'intérêt et le haut degré de liquidité de nos titres. Fin 2024, la Banque des Lettres de Gage avait 174 (a.p. 164) séries d'emprunts publics en cours avec un volume moyen de CHF 547 millions (a.p. 550).

Au cours de tout l'exercice sous revue également, la demande de nos banques membres en prêts de lettres de gage est demeurée constamment très élevée et très vaste. Les raisons souvent invoquées sont une activité de placement accrue de la part des clients ou les exigences plus strictes en matière de réserves minimales pour les banques.

Grâce à la demande soutenue en lettres de gage, d'une part, et en prêts de la Banque des Lettres de Gage, d'autre part, le volume d'affaires a une nouvelle fois enregistré une forte augmentation. Durant l'exercice sous revue, nous avons émis aux 12 dates d'émission 40 (a.p. 34) emprunts publics équivalant à CHF 10 626 millions (a.p. 10 346), mis à disposition de nos banques membres sous forme de prêts. C'est un nouveau record.

Les lettres de gage arrivées à échéance ont totalisé CHF 5 577 millions (a.p. 5 153), ce qui représente une croissance de CHF 5 049 millions (a.p. 5 193). La durée moyenne des émissions s'élevait à 11.9 ans (a.p. 13.0) avec un rendement de 1.164 % (a.p. 1.799). Les conditions de toutes les séries de lettres de gage en cours sont indiquées dans le tableau de la page 23 ss. L'évolution des prix et de la performance des lettres de gage suisses® ressort de l'indice des lettres de gage suisses établi par la SIX Swiss Exchange SA et peut être consultée sur www.pfandbriefbank.ch.

Au vu de la croissance de ces dernières années, la Banque des Lettres de Gage a procédé à une augmentation de capital en 2024. Le capital social a donc été augmenté de CHF 100 millions et CHF 134.3 millions ont été versés par la libération de capital.

À la fin de l'année, la Banque des Lettres de Gage comptait 289 banques membres (a.p. 290). Des départs ont été enregistrés avec les fusions de Credit Suisse (Suisse) SA et d'UBS Switzerland AG et celle de deux banques membres au sein du Groupe Raiffeisen. En outre, la Privatbank IHAG Zürich AG s'est retirée après avoir cessé ses activités. D'un autre côté, nous comptons deux nouveaux membres avec la Caisse d'Épargne Riviera société coopérative et la Banque Julius Baer & Cie SA. 284 banques (a.p. 286) avaient des prêts de lettres de gage en cours.

Le bouclement annuel

Nos emprunts sur lettres de gage et prêts ont augmenté pour atteindre CHF 95 300 millions (a.p. 90 251). Les actifs disponibles également enregistrent une hausse et s'inscrivent à CHF 2 118 millions (a.p. 1 891). La majeure partie de la progression provient de l'augmentation de capital. Le portefeuille de titres admissibles à la mise en pension (y. c. les propres emprunts sur lettres de gage) inclus dans ce chiffre a connu une croissance et totalise CHF 1 832 millions (a.p. 1 611). En fin d'année, la somme du bilan s'élevait à CHF 98 090 millions (a.p. 92 758).

L'analyse du compte de résultat indique que le résultat des opérations de lettres de gage, après déduction des charges de commissions et d'émissions, a augmenté en raison du volume à CHF 46.1 millions (a.p. 43.8). Le résultat des intérêts sur placements des actifs libres a continué à profiter de la hausse des rendements du marché des capitaux des années écoulées. Les produits

des placements ont donc poursuivi leur croissance et se chiffrent à CHF 8.7 millions (a.p. 6.2). Notre règlement des placements très conservateur place la sécurité et la liquidité avant le rendement. Tous les placements ont une qualité très élevée, et on renonce aux durées trop longues. La durée résiduelle moyenne pondérée du portefeuille de placements est de 5.7 ans (a.p. 5.5). Le produit des opérations d'intérêts a totalisé CHF 55.0 millions (a.p. 50.2). Durant l'exercice sous revue, les charges d'exploitation ont augmenté à CHF 6.2 millions (a.p. 4.1), principalement en raison des coûts induits par l'augmentation de capital (CHF 1.9 millions, en grande partie droit d'émission).

Finalement, l'exercice 2024 se referme sur un bénéfice de CHF 48.5 millions (a.p. 46.1). Il sera proposé à l'Assemblée générale de verser le dividende maximum statutaire de 5 %, soit CHF 26.4 millions (a.p. 24.2), ainsi qu'une attribution de CHF 22.1 millions (a.p. 21.9) à la réserve légale issue du bénéfice. Les fonds propres exigibles de la Banque des Lettres de Gage sont fixés dans l'art. 10 de la Loi sur l'émission de lettres de gage. Au 31 décembre 2024, ils s'élevaient à CHF 1 916 millions (a.p. 1 814). Selon l'art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage, 75 % du capital social non versé peut être pris en compte, pour autant que la centrale soit en possession d'un engagement écrit des sociétaires. À la date de référence, les fonds propres disponibles (après utilisation du bénéfice) totalisaient CHF 2 118 millions (a.p. 1 919). Le degré de couverture des fonds propres atteignait donc 110.5 % (a.p. 105.8).

Évaluation des risques et stock de couverture

Le Conseil d'administration procède régulièrement à une analyse des risques et évalue l'adéquation et la durabilité de la gestion des risques et la pertinence du système de contrôle interne. Il vérifie le respect des prescriptions et des limites en matière de politique des risques et décide des mesures à prendre en cas d'événements ou d'évolutions particuliers. Par ailleurs, notre organe de révision établit également chaque année une analyse des risques conforme aux directives de la FINMA et en déduit la stratégie d'audit.

Durant l'exercice sous revue, le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois. Il s'est penché sur des objets obligatoires fixés par le cadre légal et statutaire et sur différents thèmes d'actualité. Il convient de mentionner en particulier l'augmentation de capital, la modification des statuts, le remaniement de plusieurs règlements et la définition de la nouvelle organisation de distribution. Sur la base de l'évaluation des risques du Conseil d'administration, il n'est pas nécessaire de constituer, dans les présents comptes annuels, des provisions ou des correctifs de valeur.

Lors de l'évaluation du risque lié à une lettre de gage suisse®, la chaîne de sûretés et le stock de couverture sont au centre des préoccupations de l'investisseur. Nous renvoyons ici à notre publication «Pfandbriefbank Pool» mise à jour tous les six mois. Elle est disponible en allemand et en anglais sur www.pfandbriefbank.ch et fournit, de manière transparente et détaillée, des renseignements sur les crédits hypothécaires mis en

gage à titre de couverture et inscrits au registre électronique des gages. Fin 2024, le stock de couverture consolidé comptait près de 225 000 objets mis en gage (a.p. 218 000). Du point de vue géographique, les gages immobiliers sont largement diversifiés et grèvent entièrement des immeubles résidentiels, dont en majeure partie des maisons familiales à un ou deux logements et des logements en propriété. Les prêts accordés de CHF 95.3 milliards sont garantis par le nantissement de créances hypothécaires à hauteur de CHF 128.7 milliards, elles-mêmes couvertes par des biens immobiliers d'une valeur de CHF 226.4 milliards (valeur de nantissement des banques).

Ces chiffres illustrent le système d'évaluation sur lequel repose le stock de couverture. Les couvertures annoncées par les banques membres sont réévaluées par la Banque des Lettres de Gage, ce qui permet de garantir que des modèles uniformes et actuels ainsi que des critères conservateurs sont utilisés. Nous fixons la valeur de couverture sur la base des valeurs communiquées par la banque et de nos propres estimations. En outre, l'état de nos couvertures est réévalué chaque trimestre au moyen du modèle d'évaluation hédoniste de CIFI et la valeur de couverture des objets est, si nécessaire, réduite. Grâce à l'obligation légale de couverture (complémentaire) des banques membres, la valeur du stock de couverture est ainsi maintenue même en cas de baisse des prix de l'immobilier.

Outre l'étendue et la qualité de la couverture, le traitement juridique des prêts sur lettres de gage revêt une importance décisive en cas d'insolvabilité d'une

banque. Les versions révisées en conséquence de la Loi sur les banques («LB») et de la LLG ainsi que les ordonnances correspondantes sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2023. Les révisions ont introduit les deux nouveaux art. 40 et 40a LLG ainsi que plusieurs mises à jour et précisions dans les dispositions d'exécution. Ces compléments renforcent encore la sécurité et la stabilité du système suisse de lettres de gage. Le processus de révision se termine avec le remplacement en cours de l'Ordonnance de la FINMA sur l'insolvabilité bancaire par la nouvelle Ordonnance de la FINMA sur l'insolvabilité.

La mise en œuvre nationale du dispositif finalisé de Bâle III est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025. Selon ce dispositif, un taux de pondération du risque de 10 % (avant 20 %) peut être utilisé pour la couverture en fonds propres des lettres de gage suisses¹. En parallèle, des obligations de déclarer étendues s'appliquent après une période transitoire et, en plus d'un degré de couverture minimum¹ de 108 %, un degré de couverture minimum des créances par rapport aux prêts² de 110 % doit être respecté.

Les risques en matière de sécurité informatique et de cybersécurité sont un thème central qui concerne l'ensemble des prestataires de services financiers. La Banque des Lettres de Gage accorde une très grande importance à la sécurité et à la fiabilité des systèmes informatiques ainsi qu'à la sécurité des données, qui ont fait l'objet, durant l'exercice sous revue également, de développements continus et de tests systématiques.

Le produit «lettre de gage suisse®» est strictement réglementé et hautement standardisé. Les efforts permanents et le développement des systèmes et des processus ont permis de créer un système global hautement automatisé et efficace. Notre standard de communication est aujourd'hui taillé sur mesure, complet, actualisé et sans papier. La solution électronique standardisée du registre des gages en est l'élément central.

Outre l'utilisation du stock de couverture des institutions de lettres de gage, les couvertures hypothécaires sont de plus en plus utilisées pour d'autres instruments. Jusqu'à présent, il s'agissait surtout des covered bonds structurés. Désormais, le nouvel instrument de la BNS «LCGH» vient s'ajouter. Il permet aux banques en situation d'urgence d'obtenir des liquidités. S'il réduit la probabilité d'une illiquidité imprévue, il peut augmenter les risques dans le domaine du stock de couverture, notamment en ce qui concerne les garanties disponibles liée à la capacité de couverture de la banque.

Durabilité

Le système suisse de lettres de gage revêt un caractère d'infrastructure. Il crée la base qui permet les développements souhaités. Conformément à son mandat légal, il contribue de manière significative à un financement sûr, stable à long terme et avantageux du parc immobilier indigène. Ce dernier est le fondement permettant à la population de se loger et de travailler et représente par conséquent une condition nécessaire à la paix sociale et au niveau de vie. En parallèle, la lettre de gage contribue

¹ Valeur de couverture des créances hypothécaires mises en gage après réductions réglementaires par rapport à la valeur nominale des prêts

² Valeur nominale, couverte par des gages immobiliers, des créances hypothécaires mises en gage par rapport à la valeur nominale des prêts

automatiquement et dans une large mesure au financement de la transition en cours du parc immobilier suisse vers une plus grande efficacité énergétique et un meilleur bilan des émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit d'une condition fondamentale pour atteindre l'objectif de zéro net d'ici 2050 voté par la population suisse en juin 2023. À cet égard, il est réjouissant de constater que les banques membres sont toujours plus nombreuses à proposer des offres spécifiques pour promouvoir cette évolution.

Depuis de nombreuses années, la Banque des Lettres de Gage attache une grande importance à la gestion durable pour atteindre l'objectif fixé par la loi. Le résultat de cet engagement est résumé dans le rapport annuel sur le développement durable qui peut être téléchargé sur notre site Internet. Il traite notamment de gouvernance d'entreprise, de questions sociales et liées aux collaborateurs ainsi que de l'environnement et des activités. À tous égards, la Banque des Lettres de Gage s'efforce en permanence de mettre en œuvre des améliorations pertinentes.

Depuis 2020 déjà, la Banque des Lettres de Gage calcule et compense son empreinte carbone en collaboration avec la fondation myclimate. Pour l'exercice 2023, nous avons mesuré un bilan de gaz à effet de serre de 11 t d'équivalents CO₂ (scope 1 à 3) et l'avons, de notre propre gré, intégralement compensé en investissant dans un projet de protection climatique myclimate en Suisse. La Banque des Lettres de Gage veut ainsi donner un signal et souligner son engagement à entreprendre tout son possible dans le cadre de son domaine décisionnel pour réduire son empreinte écologique. Le

bilan carbone et le certificat de compensation sont publiés sur notre site Internet.

Dans un souci de transparence, les besoins annuels (modélisés) en énergie (kWh/m²) ou les émissions annuelles d'équivalents CO₂ (kg/m²) des biens mis en gage dans le stock de couverture seront recalculés et le résultat sera publié dans la publication «Pfandbriefbank Pool».

Dans le cadre des placements des fonds propres, le règlement des placements donne la priorité à la solvabilité et la liquidité afin d'assurer la bonne marche des affaires. En outre, des considérations de durabilité sont prises en compte dans les décisions de placement. Par exemple, tout achat d'obligations d'entreprises actives dans des secteurs controversés est banni.

Le rapport de durabilité vise également à améliorer la communication exigeante avec les investisseurs potentiels et les agences (internationales) reconnues de notation durable. Souvent, les problèmes commencent dès la classification des institutions de lettres de gages, car elles ne sont ni des banques ni comparables à des banques. Elles permettent aux banques d'effectuer des activités hypothécaires en Suisse, sans toutefois financer des biens immobiliers concrets par l'émission de lettres de gage. Le contact avec la clientèle, l'octroi de crédits et la prise en charge des risques qui en découlent incombent exclusivement aux banques.

Comme précisé antérieurement, ce mandat légal spécifique crée sans conteste une base précieuse et nécessaire à un développement stable et durable du secteur

immobilier. La définition étroite de l'activité commerciale et la petite organisation d'entreprise spécialisée qui en découle, avec dix équivalents plein temps, rendent inutiles les comparaisons avec d'autres institutions ou le calcul de critères non significatifs sur le plan statistique. La limitation géographique à la Suisse exclut automatiquement toute relation d'affaires dans des pays critiques et oblige la Banque des Lettres de Gage et ses fournisseurs à respecter dans leur intégralité les normes suisses élevées dans tous les domaines de la durabilité, notamment en ce qui concerne les conditions de travail et les droits des travailleurs. Dans le secteur bancaire suisse en particulier, les conditions de travail sont considérées comme exemplaires, et le partenariat social entre l'association patronale et les syndicats fonctionne parfaitement.

Au cours de l'année sous revue, nous avons notamment en outre élaboré, dans différents domaines ESG, de nouvelles directives spécifiques que nous avons intégrées dans nos processus d'entreprise. Les nouvelles directives portent sur les domaines suivants: «protection de l'environnement et du climat», «corruption», «whistleblowing», «liberté d'association», «droits humains» et «harcèlement sexuel, harcèlement moral, interdiction de la discrimination ainsi que promotion de la diversité et de l'inclusion». Toutes les directives sont en lien dans le rapport sur le développement durable 2023 et peuvent être consultées librement.

En outre, en avril 2024, le Conseil d'administration a formellement confié à la Commission présidiale («CP») les tâches du comité pour le développement durable. En tant que représentant de l'organe suprême, il suit

l'évolution correspondante de la Banque des Lettres de Gage et procédera à l'avenir chaque année, conformément au règlement d'organisation, à une évaluation des normes de l'entreprise en matière de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. La prochaine étape de développement en matière de durabilité consiste pour la CP et la direction, sous la conduite de PwC, à élaborer une «analyse de double matérialité» pour la Banque des Lettres de Gage. Ce processus englobe l'analyse de toute la chaîne de création de valeur et l'identification des principales questions liées aux ESG dans le contexte des entreprises.

Gouvernance d'entreprise

Notre gouvernance d'entreprise, qui peut à première vue sembler particulière, est adaptée à la simplicité de notre modèle commercial d'institution spécialisée avec domaine d'activité très limité et cadre réglementaire rigoureux. Comme il est d'usage dans les œuvres collectives, le Conseil d'administration doit être composé en majorité de représentants des membres affiliés. Tous les représentants bénéficient de longues années d'expérience et d'une haute qualification dans les affaires bancaires. Les membres et le Président sont élus jusqu'à la prochaine élection générale qui aura lieu lors de l'Assemblée générale 2027. Par ailleurs, le Conseil fédéral nomme, en vertu de l'art. 37 LLG, un représentant des débiteurs hypothécaires comme membre du Conseil d'administration.

En parallèle à sa démission du poste de président de la Direction de Raiffeisen Suisse société coopérative,

H. Huber a annoncé qu'il quittait également sa fonction de membre de notre Conseil d'administration. Ce siège est actuellement vacant.

Notres statuts contiennent des dispositions visant à empêcher la domination de l'œuvre collective par quelques membres. Ces dispositions ont été appliquées, conformément aux explications susmentionnées, dans le cadre de l'intégration de Credit Suisse (Suisse) SA dans UBS Switzerland AG. Les statuts et les informations détaillées sur le Conseil d'administration et ses commissions, y compris la liste des membres et des tâches, sont disponibles sur notre site Internet.

Perspectives

Compte tenu des prescriptions sévères en matière de sécurité du système suisse des lettres de gage et du champ d'activité restreint précité, il ne faut guère s'attendre en 2025 à des modifications significatives en termes d'opportunités et de risques. Une période de turbulences se dessine en effet sur les marchés des capitaux; la situation géopolitique et commerciale est imprévisible. Les dettes de nombreux états sont élevées et les bilans de beaucoup de banques centrales encore hauts. La pression sur les banques centrales est forte pour qu'elles continuent d'abaisser leurs taux d'intérêt. En parallèle, il est difficile de savoir si l'inflation est déjà canalisée. Toutes ces incertitudes pèsent sur le marché, mais ne sont pas propres aux lettres de gage. Nous nous voyons bien positionnés pour chaque scénario.

Du côté des investisseurs, nos lettres de gage sûres et très liquides devraient continuer à susciter la demande

pour des durées très variées. L'expérience tirée de l'exercice sous revue montre que la situation de la concurrence est déterminante. Il est toutefois difficile d'évaluer les besoins en capitaux des émetteurs de droit public. Outre certains cantons et villes, la Confédération est confrontée à des défis financiers de taille susceptibles de devoir être résolus sur le marché suisse des capitaux. Néanmoins, la distribution des bénéfices de la BNS à la Confédération et aux cantons, généralement attendue après la clôture positive, devrait détendre quelque peu la situation. Grâce notamment à la bonne liquidité du marché et au supplément de prix attractif, nous restons dans tous les cas optimistes pour nos lettres de gage.

L'année en cours apportera d'autres réponses dans le domaine de la durabilité. Nous sommes convaincus que la lettre de gage suisse® est en soi un produit très durable et qu'elle jouera un rôle important en tant que «facilitateur» du processus de transformation souhaité et nécessaire vers un parc immobilier suisse plus efficace sur le plan énergétique. Il faudra tenir compte du fait que la rénovation des anciens bâtiments sera la tâche la plus difficile, mais décisive. Les immeubles ont des cycles longs et, ne serait-ce qu'en raison des capacités limitées du secteur de la construction, ce processus prendra des décennies – et les immeubles qui n'ont pas encore été rénovés devront donc être financés pendant longtemps. Là aussi, nous souhaitons continuer à fournir une base fiable.

Du côté de nos banques membres, nous nous attendons encore à une demande soutenue en prêts sur lettres de gage pour compléter le refinancement par les fonds de la clientèle. Les prêts sur lettres de gage constituent le refinancement à échéances congruentes le

plus avantageux et le plus efficace, et les passifs fixes à moyen et à long terme resteront, selon nous, très demandés. L'évolution future des taux d'intérêt exercera une grande influence sur le besoin en refinancement, surtout si les intérêts négatifs devaient être réintroduits. En parallèle, les banques devront toujours plus se pencher sur la question de la couverture à mettre en place pour le refinancement efficace des lettres de gage et de la taille de la réserve hypothécaire pour pouvoir obtenir d'éventuelles liquidités d'urgence de la part de la BNS.

L'essentiel est que, pour la Banque des Lettres de gage, la croissance ne soit ni un objectif ni une nécessité. Notre but est de refinancer nos banques membres le plus efficacement possible tout en créant une offre attrayante de possibilités de placement à long terme, liquides et avant tout sûres pour nos investisseurs. Nous sommes prêts et confiants. En 2025, des emprunts de lettres de gage d'un montant de CHF 6.7 milliards (a.p. 5.6) arriveront à échéance. Nous prévoyons de les convertir lors de 12 dates d'émission au moins.

Nous remercions nos collaboratrices et collaborateurs, tous les investisseurs, les banques d'émission et les banques membres de leur contribution au succès de la Banque des Lettres de Gage.

Rolf Zaugg
Président du Conseil d'administration

Dr Robert Horat
Directeur général

Zurich, le 27 mars 2025

Bilan

avant répartition du bénéfice

Actifs en milliers de CHF	31.12.2024	31.12.2023	Variation
Couverture des lettres de gage			
Prêts aux membres	95 300 000	90 251 000	5 049 000
	95 300 000	90 251 000	5 049 000
Actifs disponibles			
Liquidités	11 390	47 691	- 36 301
Créances sur les banques à vue	2 657	969	1 688
Créances hypothécaires	3 840	3 970	- 130
Valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse ¹	1 100 420	817 670	282 750
Propres emprunts sur lettres de gage ¹	705 000	770 000	- 65 000
Obligations de débiteurs domestiques / étrangères ^{1 2}	26 500	23 500	3 000
Immeuble appartenant à la banque	522	588	- 66
Compte d'encaissement pour lettres de gage et coupons	12	12	0
Comptes de régularisation	265 685	225 366	40 319
Autres actifs	1 604	1 390	214
	2 117 630	1 891 156	226 474
Capital social non libéré	672 000	616 000	56 000
Total des actifs	98 089 630	92 758 156	5 331 474
Produit des intérêts annuels de la couverture des lettres de gage	941 322	829 507	111 815

¹ Veuillez consulter l'annexe «Informations relatives au bilan»

² Ne sont pas admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse, mais auprès d'autres banques

Passifs en milliers de CHF	31.12.2024	31.12.2023	Variation
Fonds de tiers			
Emprunts sur lettres de gage ¹	95 300 000	90 251 000	5 049 000
Lettres de gage et coupons échus mais non encaissés	162	162	0
Comptes de régularisation	446 924	384 329	62 595
Autres passifs	30 247	25 003	5 244
	95 777 333	90 660 494	5 116 839
Fonds propres			
Capital social	1 200 000	1 100 000	100 000
Réserve légale issue du capital	335 231	244 891	90 340
Réserve légale issue du bénéfice	56 393	54 088	2 305
Réserve facultative issue du bénéfice	672 076	652 476	19 600
Bénéfice reporté	102	101	1
Bénéfice de l'exercice	48 495	46 106	2 389
	2 312 297	2 097 662	214 635
Total des passifs	98 089 630	92 758 156	5 331 474
Montant des intérêts annuels versés sur lettres de gage	893 636	784 345	109 291
Rapport entre les fonds propres et le total des fonds de tiers	2.211 %	2.117 %	0.094

¹ Veuillez consulter l'annexe «Emprunts sur lettres de gage en cours»

Compte de résultat ¹

en milliers de CHF	2024	2023	Variation
Résultat des opérations d'intérêts			
Produit des intérêts sur couverture des lettres de gage résultant des prêts aux membres	885 753	762 696	123 057
Produit des intérêts sur actifs disponibles résultant des créances sur les banques	549	409	140
créances hypothécaires	46	44	2
valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse	6 321	3 962	2 359
propres emprunts sur lettres de gage	1 751	1 739	12
obligations de débiteurs domestiques / étrangères	43	43	0
Charges d'intérêts des emprunts sur lettres de gage	- 839 503	- 718 690	- 120 813
Sous-total résultat des opérations d'intérêts	54 960	50 203	4 757
Résultat des opérations de commissions			
Produit des commissions	50	309	- 259
Charge des commissions	- 19	- 19	0
Sous-total résultat des opérations de commissions	31	290	- 259
Autres résultats ordinaires			
Autres produits ordinaires	0	0	0
Autres charges ordinaires	- 103	- 129	26
Sous-total autres résultats ordinaires	- 103	- 129	26
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	- 2 492	- 2 065	- 427
Autres charges d'exploitation	- 3 680 ²	- 1 986	- 1 694
Sous-total charges d'exploitation	- 6 172	- 4 051	- 2 121
Frais d'émission	- 156	- 142	- 14
Bénéfice brut	48 560	46 171	2 389
Amortissements et pertes	- 65	- 65	0
Résultat intermédiaire	48 495	46 106	2 389
Produits extraordinaires	0	0	0
Charges extraordinaires	0	0	0
Bénéfice de l'exercice	48 495	46 106	2 389

¹ Veuillez consulter l'annexe (Informations relatives au compte de résultat)

² Dont frais d'augmentation du capital CHF 1 906 mille

Répartition du bénéfice

Proposition à l'Assemblée générale en milliers de CHF	2024	2023	Variation
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	102	101	1
Bénéfice de l'exercice	48 495	46 106	2 389
Bénéfice au bilan	48 597	46 207	2 390
Versement d'un dividende maximum de 5 % sur le capital social libéré	26 400	24 200	2 200
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	2 425	2 305	120
Attribution à la réserve facultative issue du bénéfice	19 700	19 600	100
Bénéfice reporté	72	102	- 30

Etat des capitaux propres

en milliers de CHF	
Fonds propres au début de l'exercice de référence	
Capital social ¹	1 100 000
Réserve légale issue du capital ²	244 891
Réserve légale issue du bénéfice	54 088
Réserve facultative issue du bénéfice	652 476
Bénéfice reporté	101
Bénéfice de l'exercice	46 106
Total des fonds propres au début de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)	2 097 662
+ Augmentation de capital	100 000
+ Réserve légale issue du capital (agio)	90 340
- Dividende de l'exercice précédent	- 24 200
+ Bénéfice de l'exercice de référence	48 495
Total des fonds propres à la fin de l'exercice de référence	2 312 297
dont	
Capital social ¹	1 200 000
Réserve légale issue du capital ²	335 231
Réserve légale issue du bénéfice	56 393
Réserve facultative issue du bénéfice	672 076
Bénéfice reporté	102
Bénéfice de l'exercice de référence	48 495

¹ 1 200 000 actions nominatives (a.p. 1 100 000) à valeur nominale de CHF 1 000 par action, libérées de CHF 440. Pour le capital social non libéré existent des lettres d'engagement de versement selon art. 18 al. 2 OLG.

² La réserve issue d'apports de capitaux exonérés fiscalement selon art. 5 al. 1^{bis} LIA s'élève à CHF 327 869 208 (a.p. 239 428 341).

Tableau des flux de trésorerie

en milliers de CHF	2024	2023
Flux de fonds du résultat opérationnel		
Bénéfice de l'exercice	48 495	46 106
Amortissements et pertes	66	65
Variation des créances sur les banques à vue	- 1 688	1 785
Variation des comptes de régularisation actifs / autres actifs	- 40 533	- 47 471
Variation des comptes de régularisation passifs / autres passifs	67 839	84 564
Solde	74 179	85 049
Flux de fonds des opérations de lettres de gage		
Emission des emprunts sur lettres de gage	10 626 000	10 346 000
Remboursement des emprunts sur lettres de gage	- 5 577 000	- 5 153 000
Attribution des prêts sur lettres de gage	- 10 626 000	- 10 346 000
Remboursement des prêts sur lettres de gage	5 577 000	5 153 000
Solde	0	0
Flux de fonds des opérations d'investissement		
Variation des créances hypothécaires	130	0
Variation des valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse	- 282 750	- 68 000
Variation des propres emprunts sur lettres de gage	65 000	36 940
Variation des obligations de débiteurs domestiques / étrangères	- 3 000	0
Solde	- 220 620	- 31 060
Flux de fonds des opérations de financement		
Dividende de l'exercice précédent	- 24 200	- 24 200
Versements de l'augmentation de capital	134 340	0
Solde	110 140	- 24 200
Variation Liquidités	- 36 301	29 789
Justification variation Liquidités		
Etat au 1 ^{er} janvier	47 691	17 902
Etat au 31 décembre	11 390	47 691
Variation Liquidités (net)	- 36 301	29 789

Généralités

Sous la raison sociale «Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA» (ci-après «Banque des Lettres de Gage») est constituée une société anonyme avec siège à Zurich (CHE-107.837.703). La mission légale des instituts de lettres de gage est libellée comme suit: «... procurer aux propriétaires fonciers des prêts à long terme garantis par gage immobilier, à un taux aussi stable et aussi réduit que possible» (art. 1 LLG). La Banque des Lettres de Gage émet à cet effet des lettres de gage suisses®. Avec le produit, la Banque des Lettres de Gage octroie, à ses membres, des prêts couverts par des hypothèques (droit de gage de registre) pour le refinancement de leurs affaires hypothécaires. Les membres de la Banque des Lettres de Gage, uniquement des banques suisses, sont en même temps aussi ses actionnaires.

Principes comptables et d'évaluation

Les comptes présentés ont été établis en concordance avec les dispositions sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du code suisse des obligations (art. 957 à 963b CO) ainsi qu'avec les prescriptions légales spéciales relatives au bilan de la Loi sur l'émission de lettres de gage (art. 38 LLG) et de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage (art. 18 à 21 OLG). Les valeurs de l'année précédente sont conformes à celles approuvées par l'Assemblée générale.

Les règles comptables fondamentales et les principes d'évaluation sont décrits ci-après, pour autant qu'ils ne soient pas réglés de manière impérative dans la loi.

Les opérations de lettres de gage

Les prêts, ainsi que les emprunts sur lettres de gage, figurent au bilan à la valeur nominale. Pour des risques reconnaissables, les correctifs de valeur nécessaires sont constitués le cas échéant à charge du poste du compte de résultat «Amortissements et pertes».

Le produit des intérêts des prêts aux banques membres est comptabilisé dans le compte de résultat sous la position «Produit des intérêts sur couverture des lettres de gage». Les intérêts relatifs aux emprunts sur lettres de gage figurent dans le compte de résultat sous la position «Charges d'intérêts des emprunts sur lettres de gage».

Les échéances d'intérêt sont alignées sur les dates de remboursement de l'emprunt. En conséquence, les rates d'intérêts, arrêtés à la date d'établissement des comptes, sont prises en compte dans les positions «Comptes de régularisation» dans les actifs disponibles et dans les fonds de tiers.

Liquidités

La position «Liquidités» comprend avant tout le compte de la Banque des Lettres de Gage auprès de la Banque Nationale Suisse («BNS»). Les liquidités sont comptabilisées à la valeur nominale.

Créances sur les banques, engagements envers les banques et créances hypothécaires

Les créances sur les banques, ainsi que les créances hypothécaires (y compris d'éventuels intérêts impayés) sont comptabilisées à la valeur nominale, sous déduction d'éventuels correctifs de valeur nécessaires. Le produit des intérêts des créances sur les banques, ainsi que le produit des intérêts des créances hypothécaires figurent chaque fois séparément dans le compte de résultat.

Les engagements envers les banques figurent au bilan à la valeur nominale. La charge d'intérêts figure au compte de résultat séparément sous la position «Charges d'intérêts des engagements envers les banques».

Valeurs admises en pension auprès de la BNS, propres emprunts sur lettres de gage

Les titres sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance finale. Le règlement de placement ne prévoit, que dans des cas exceptionnels, la vente anticipée des titres (par exemple en cas de suppression de l'appartenance au GC Basket de la BNS). L'évaluation pour les titres acquis après le 1^{er} janvier 2015 est effectuée selon le principe de la valeur d'acquisition avec délimitation du dis-/agio sur la durée résiduelle. Ainsi, l'agio, respectivement le disagio, est imputé pour la durée résiduelle jusqu'à l'échéance finale au bilan par les comptes de régularisation concernés. Avec la méthode des coûts amortis, la Banque des Lettres de Gage applique la méthode prévue pour les banques commerciales (art. 16 OEPC-FINMA) pour l'évaluation de titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance. Etant donné que les valeurs admises en pension auprès de la BNS et les propres emprunts sur lettres de gage sont comparables aux immobilisations financières opérées par les banques commerciales, la Banque des Lettres de Gage considère comme adéquat l'application par analogie de la régulation bancaire. Les titres acquis avant le 31 décembre 2014, restent évalués à la valeur nominale. Les variations de valeur en lien avec le risque de défaillance sont comptabilisées immédiatement à charge du compte «Amortissements et pertes».

Si des titres, destinés à être conservés jusqu'à leur échéance finale, sont, de manière anticipée, aliénés ou remboursés, les bénéfices et pertes réalisés, corres-

pondant à la composante d'intérêt, sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les comptes de régularisation.

Obligations de débiteurs domestiques / étrangères (ne sont pas admises en pension auprès de la BNS, mais auprès d'autres banques)

Les titres sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance finale comme valeurs admises en pension auprès de la BNS. En raison de la perte de l'appartenance au GC Basket de la BNS, elles sont désormais classées comme «Obligations de débiteurs domestiques / étrangères». L'évaluation est effectuée de la même manière que pour les valeurs admises en pension auprès de la BNS. Si des titres, destinés à être conservés jusqu'à leur échéance finale, sont, de manière anticipée, aliénés ou remboursés, les bénéfices et pertes réalisés, correspondant à la composante d'intérêt, sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les comptes de régularisation.

Immeuble appartenant à la banque, autres immobilisations corporelles

L'immeuble appartenant à la banque (propriété par étage) figure au bilan à la valeur d'acquisition, sous déduction des amortissements planifiés cumulés. Des investissements dans le bien immobilier appartenant à la banque sont activés dans la mesure où il en est fait usage au-delà de la période comptable et si la limite d'investissement dépasse le montant de CHF 50 000.

Les investissements en mobilier et appareils sont portés à l'actif s'ils sont supérieurs au seuil inférieur d'activation de CHF 50 000. Les dépenses touchant aux logiciels informatiques sont débitées directement dans le compte de résultat «Autres charges d'exploitation».

Impôts

Selon l'art. 6 de la Loi sur l'émission de lettres de gage la Banque des Lettres de Gage est exonéré des impôts directs de la Confédération, des cantons et des communes.

Autres positions du bilan

Les autres positions du bilan sont comptabilisées à la valeur nominale. Pour des risques reconnaissables, les correctifs de valeur nécessaires sont constitués le cas échéant à charge du poste du compte de résultat «Amortissements et pertes».

Provisions

Les engagements juridiques et effectifs sont évalués régulièrement. Une provision appropriée est constituée, si une sortie de fonds est probable et si elle peut être estimée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées chaque jour d'établissement du bilan. Sur la base de la réévaluation, elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes. Les provisions qui ne sont plus justifiées économiquement sont dissoutes au profit du compte de résultat.

Modifications

Durant l'exercice sous revue, les principes comptables et d'évaluation n'ont pas été modifiés.

Événements postérieurs à la date de clôture des comptes

Jusqu'à la rédaction du présent rapport, il n'y a pas eu d'événement significatif qui, au 31 décembre 2024, aurait entraîné une obligation de publication dans les comptes et/ou à l'annexe.

Le Conseil d'administration de la Banque des Lettres de Gage a approuvé, à l'intention de l'Assemblée générale, les présents comptes annuels lors de sa séance du 27 mars 2025.

Annexe

Informations relatives au bilan

Titres ¹	31.12.2024		31.12.2023	
	Valeur comptable ² CHF mio	Valeur boursière CHF mio	Valeur comptable ² CHF mio	Valeur boursière CHF mio
Valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse				
Suisse				
Confédération	284	15.5	302	182
Cantons	222	12.1	224	164
Villes	96	5.2	98	59
Divers	338	18.4	346	271
	940	51.3	970	676
Etranger				
Etats	22	1.2	22	18
Supranationales	15	0.8	15	0
Divers	123	6.7	125	106
	160	8.7	162	124
	1 100	60.0	1 132 102.9 %	800 97.9 %
Propres emprunts sur lettres de gage ³	705	38.5	697 98.9 %	732 95.1 %
Obligations de débiteurs domes- tiques / étrangères ⁴	27 ⁵	1.5	25 92.6 %	20 83.3 %
Total	1 832	100.0	1 854 101.2 %	1 552 96.3 %

¹ Tous les titres sont libellés en francs suisses, aucune transaction de «Securities Lending/Borrowing» n'a été effectuée.

² La valeur comptable correspond à la valeur nominale.

³ Sont également admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse

⁴ Ne sont pas admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse, mais auprès d'autres banques

⁵ Dont CHF 23.5 mio domestiques et CHF 3.0 mio étrangères

Annexe

Emprunts sur lettres de gage en cours

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2023 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2024 CHF mio
CH 012 278 760 6	540	2.375	101.251	25.01.2011	25.01.2024	255	- 255	0
CH 012 278 760 6	540 ²	2.375	100.564	31.05.2011	25.01.2024	130	- 130	0
CH 014 917 616 3	564	1.375	101.123	14.02.2012	14.02.2024	153	- 153	0
CH 014 917 616 3	564 ²	1.375	101.314	15.03.2012	14.02.2024	298	- 298	0
CH 014 917 616 3	564 ³	1.375	103.332	23.10.2012	14.02.2024	119	- 119	0
CH 036 274 832 6	648	0.125	100.787	24.05.2017	25.03.2024	270	- 270	0
CH 036 274 832 6	648 ²	0.125	100.592	22.05.2018	25.03.2024	510	- 510	0
CH 040 641 524 7	658	0.125	100.597	15.03.2018	26.04.2024	575	- 575	0
CH 040 641 524 7	658 ²	0.125	101.284	07.09.2018	26.04.2024	100	- 100	0
CH 024 908 813 6	596	1.000	100.260	29.07.2014	21.05.2024	310	- 310	0
CH 024 908 813 6	596 ²	1.000	101.826	29.08.2014	21.05.2024	370	- 370	0
CH 121 830 194 8	729	1.500	100.187	10.10.2022	25.06.2024	275	- 275	0
CH 047 129 791 8	670	0.000	101.606	15.04.2019	29.07.2024	210	- 210	0
CH 047 129 791 8	670 ²	0.000	102.271	17.06.2019	29.07.2024	246	- 246	0
CH 025 858 638 4	600	0.750	100.411	10.11.2014	23.08.2024	200	- 200	0
CH 025 858 638 4	600 ²	0.750	103.836	29.05.2015	23.08.2024	800	- 800	0
CH 023 984 012 4	591	1.375	100.015	31.03.2014	14.11.2024	260	- 260	0
CH 023 984 012 4	591 ²	1.375	102.015	06.06.2014	14.11.2024	186	- 186	0
CH 023 984 012 4	591 ³	1.375	109.289	19.01.2018	14.11.2024	310	- 310	0
CH 028 468 740 4	613	0.500	100.186	19.06.2015	24.01.2025	700		700
CH 028 468 740 4	613 ²	0.500	105.148	25.02.2020	24.01.2025	175		175
CH 026 422 701 5	603	0.625	100.772	19.12.2014	19.03.2025	415		415
CH 026 422 701 5	603 ²	0.625	103.767	10.04.2015	19.03.2025	243		243
CH 026 422 701 5	603 ³	0.625	103.648	12.12.2018	19.03.2025	313		313
CH 034 755 690 1	643	0.125	100.599	23.01.2017	06.05.2025	270		270
CH 034 755 690 1	643 ²	0.125	100.531	15.11.2017	06.05.2025	354		354
CH 034 755 690 1	643 ³	0.125	101.608	03.08.2020	06.05.2025	400		400
CH 013 217 605 5	554	2.375	101.442	27.06.2011	27.06.2025	270		270
CH 021 775 665 6	584	1.750	100.828	15.07.2013	15.07.2025	223		223
CH 021 775 665 6	584 ²	1.750	100.022	19.09.2013	15.07.2025	166		166

¹ Toutes les séries peuvent être augmentées. Elles ont une durée fixe sans possibilité de résiliation.

² Première augmentation

³ Deuxième augmentation

⁴ Troisième augmentation

⁵ Quatrième augmentation

⁶ Cinquième augmentation

⁷ Placement privé

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2023 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2024 CHF mio
CH 021 775 665 6	584 ³	1.750	101.008	15.10.2013	15.07.2025	116		116
CH 021 775 665 6	584 ⁴	1.750	101.322	11.11.2013	15.07.2025	85		85
CH 021 775 665 6	584 ⁵	1.750	99.941	20.01.2014	15.07.2025	300		300
CH 057 232 698 8	693	0.000	101.638	16.10.2020	12.08.2025	252		252
CH 119 965 995 9	724	0.750	100.077	15.08.2022	12.08.2025	240		240
CH 029 713 234 9	618	0.375	100.479	28.09.2015	15.10.2025	220		220
CH 029 713 234 9	618 ²	0.375	101.332	15.10.2015	15.10.2025	188		188
CH 029 713 234 9	618 ³	0.375	102.165	15.12.2016	15.10.2025	342		342
CH 042 323 351 6	659	0.250	100.794	13.07.2018	17.11.2025	255		255
CH 042 323 351 6	659 ²	0.250	105.202	27.09.2019	17.11.2025	215		215
CH 042 323 351 6	659 ³	0.250	103.410	09.01.2020	17.11.2025	100		100
CH 042 323 351 6	659 ⁴	0.250	102.275	06.07.2020	17.11.2025	220		220
CH 024 192 631 7	593	1.500	100.855	28.04.2014	15.12.2025	153		153
CH 024 192 631 7	593 ²	1.500	101.693	20.05.2014	15.12.2025	183		183
CH 024 192 631 7	593 ³	1.500	109.210	13.05.2020	15.12.2025	300		300
CH 029 162 523 1	616	0.375	100.267	13.08.2015	26.01.2026	405		405
CH 029 162 523 1	616 ²	0.375	102.925	03.12.2015	26.01.2026	130		130
CH 029 162 523 1	616 ³	0.375	101.729	15.02.2017	26.01.2026	220		220
CH 012 651 904 7	552	2.500	100.785	30.03.2011	30.03.2026	460		460
CH 050 239 335 5	680	0.000	102.764	30.10.2019	30.03.2026	100		100
CH 050 239 335 5	680 ²	0.000	101.404	15.11.2019	30.03.2026	240		240
CH 050 239 335 5	680 ³	0.000	101.659	02.07.2021	30.03.2026	200		200
CH 039 288 573 4	657	0.250	101.075	12.12.2017	27.04.2026	540		540
CH 039 288 573 4	657 ²	0.250	102.825	25.11.2020	27.04.2026	210		210
CH 116 038 291 2	713	0.000	100.134	14.02.2022	26.05.2026	200		200
CH 025 567 833 3	598	1.000	100.331	10.10.2014	07.07.2026	177		177
CH 025 567 833 3	598 ²	1.000	101.992	05.12.2014	07.07.2026	203		203
CH 124 941 603 8	735	2.125	100.193	21.03.2023	07.07.2026	306		306
CH 031 017 556 4	625	0.250	100.788	25.01.2016	05.08.2026	230		230
CH 031 017 556 4	625 ²	0.250	99.622	23.12.2016	05.08.2026	395		395

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2023 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2024 CHF mio
CH 031 017 556 4	625 ³	0.250	101.668	17.03.2017	05.08.2026	305		305
CH 038 412 506 5	654	0.250	100.112	18.10.2017	18.09.2026	190		190
CH 038 412 506 5	654 ²	0.250	99.933	15.08.2018	18.09.2026	117		117
CH 038 412 506 5	654 ³	0.250	103.783	13.12.2019	18.09.2026	340		340
CH 037 094 354 7	651	0.250	101.140	27.06.2017	20.10.2026	410		410
CH 037 094 354 7	651 ²	0.250	103.928	23.12.2019	20.10.2026	200		200
CH 139 051 700 6	763	0.750	100.192	14.11.2024	20.10.2026		420	420
CH 044 961 905 2	667	0.250	100.219	12.12.2018	16.11.2026	600		600
CH 012 889 110 5	553	2.750	101.533	29.04.2011	15.12.2026	300		300
CH 012 889 110 5	553 ²	2.750	104.854	05.07.2022	15.12.2026	180		180
CH 012 889 110 5	553 ³	2.750	104.155	23.08.2024	15.12.2026		530	530
CH 036 017 276 8	647	0.250	101.013	13.04.2017	18.01.2027	164		164
CH 036 017 276 8	647 ²	0.250	99.981	24.05.2017	18.01.2027	411		411
CH 036 017 276 8	647 ³	0.250	99.971	20.04.2018	18.01.2027	260		260
CH 036 017 276 8	647 ⁴	0.250	102.543	21.12.2021	18.01.2027	165		165
CH 012 413 884 0	544	2.500	100.411	16.02.2011	16.02.2027	400		400
CH 012 413 884 0	544 ²	2.500	103.159	21.05.2024	16.02.2027		305	305
CH 002 945 219 7	418 ⁷	2.990	100.000	15.03.2007	15.03.2027	50		50
CH 116 615 192 3	714	0.250	100.535	15.03.2022	15.03.2027	150		150
CH 051 176 206 1	682	0.000	101.975	13.12.2019	06.04.2027	360		360
CH 018 404 354 2	566	1.500	100.584	27.04.2012	27.04.2027	205		205
CH 018 404 354 2	566 ²	1.500	103.510	02.08.2012	27.04.2027	194		194
CH 018 404 354 2	566 ³	1.500	101.935	09.07.2014	27.04.2027	239		239
CH 018 404 354 2	566 ⁴	1.500	99.938	04.12.2023	27.04.2027	220		220
CH 044 118 650 6	666	0.375	100.006	19.11.2018	12.05.2027	210		210
CH 044 118 650 6	666 ²	0.375	101.984	15.03.2019	12.05.2027	450		450
CH 003 122 613 4	424	3.250	100.450	15.06.2007	15.06.2027	120		120
CH 003 122 613 4	424 ²	3.250	109.790	05.03.2010	15.06.2027	240		240
CH 048 525 280 0	675	0.000	101.412	13.08.2019	15.06.2027	400		400
CH 048 525 280 0	675 ²	0.000	101.479	25.05.2021	15.06.2027	150		150

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2023 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2024 CHF mio
CH 135 325 787 1	755	1.500	100.134	25.06.2024	13.07.2027		390	390
CH 019 224 127 8	572	1.375	100.750	15.08.2012	13.08.2027	289		289
CH 019 224 127 8	572 ²	1.375	100.162	29.04.2013	13.08.2027	140		140
CH 053 726 192 4	686	0.125	100.374	09.04.2020	13.08.2027	501		501
CH 037 394 509 3	653	0.250	100.528	05.09.2017	12.10.2027	200		200
CH 037 394 509 3	653 ²	0.250	100.235	19.01.2018	12.10.2027	423		423
CH 037 394 509 3	653 ³	0.250	104.259	27.01.2021	12.10.2027	250		250
CH 112 229 018 7	704	0.000	101.666	13.08.2021	17.11.2027	250		250
CH 032 373 562 8	631	0.125	100.734	20.05.2016	15.12.2027	209		209
CH 032 373 562 8	631 ²	0.125	101.161	03.11.2016	15.12.2027	245		245
CH 032 373 562 8	631 ³	0.125	97.990	02.08.2017	15.12.2027	226		226
CH 014 714 436 1	562	1.500	100.126	23.01.2012	21.01.2028	215		215
CH 014 714 436 1	562 ²	1.500	99.321	30.03.2012	21.01.2028	140		140
CH 014 714 436 1	562 ³	1.500	103.429	31.05.2012	21.01.2028	82		82
CH 014 714 436 1	562 ⁴	1.500	103.024	12.12.2012	21.01.2028	159		159
CH 014 714 436 1	562 ⁵	1.500	100.908	26.04.2024	21.01.2028		305	305
CH 052 515 839 7	683	0.000	103.113	25.02.2020	25.02.2028	525		525
CH 052 515 839 7	683 ²	0.000	101.303	23.09.2020	25.02.2028	150		150
CH 034 755 691 9	644	0.375	101.188	23.01.2017	21.03.2028	223		223
CH 034 755 691 9	644 ²	0.375	98.845	22.02.2018	21.03.2028	400		400
CH 027 128 854 7	605	0.500	100.492	23.02.2015	05.05.2028	141		141
CH 027 128 854 7	605 ²	0.500	101.920	18.12.2015	05.05.2028	152		152
CH 027 128 854 7	605 ³	0.500	104.568	22.02.2016	05.05.2028	173		173
CH 027 128 854 7	605 ⁴	0.500	105.355	16.03.2016	05.05.2028	187		187
CH 027 128 854 7	605 ⁵	0.500	100.715	22.05.2018	05.05.2028	235		235
CH 053 903 292 7	688	0.125	100.929	13.05.2020	07.06.2028	500		500
CH 053 903 292 7	688 ²	0.125	101.999	10.05.2021	07.06.2028	200		200
CH 042 819 424 2	661	0.375	100.141	07.09.2018	10.07.2028	351		351
CH 042 819 424 2	661 ²	0.375	100.712	25.01.2019	10.07.2028	305		305
CH 042 819 424 2	661 ³	0.375	104.474	18.08.2020	10.07.2028	230		230

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2023 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2024 CHF mio
CH 135 301 500 6	756	1.250	100.391	29.07.2024	10.08.2028		186	186
CH 031 941 592 0	627	0.125	100.156	25.04.2016	06.09.2028	177		177
CH 031 941 592 0	627 ²	0.125	101.365	14.10.2016	06.09.2028	323		323
CH 031 941 592 0	627 ³	0.125	98.641	26.09.2017	06.09.2028	135		135
CH 031 941 592 0	627 ⁴	0.125	102.058	26.03.2021	06.09.2028	245		245
CH 043 467 839 4	663	0.625	100.874	09.10.2018	09.10.2028	235		235
CH 043 467 839 4	663 ²	0.625	100.338	19.10.2018	09.10.2028	195		195
CH 114 826 616 1	709	0.125	100.699	30.11.2021	15.11.2028	355		355
CH 012 016 848 6	533	2.125	101.614	03.12.2010	01.12.2028	200		200
CH 012 016 848 6	533 ²	2.125	98.864	27.07.2011	01.12.2028	158		158
CH 012 016 848 6	533 ³	2.125	103.231	20.09.2022	01.12.2028	150		150
CH 012 016 848 6	533 ⁴	2.125	102.086	22.11.2022	01.12.2028	150		150
CH 042 323 352 4	660	0.500	100.557	13.07.2018	22.01.2029	194		194
CH 042 323 352 4	660 ²	0.500	100.570	21.12.2018	22.01.2029	206		206
CH 042 323 352 4	660 ³	0.500	109.682	26.08.2019	22.01.2029	130		130
CH 042 323 352 4	660 ⁴	0.500	106.462	27.01.2021	22.01.2029	250		250
CH 115 152 617 0	711	0.125	100.325	14.01.2022	19.02.2029	270		270
CH 123 949 498 7	732	1.750	100.199	16.01.2023	22.03.2029	180		180
CH 123 949 498 7	732 ²	1.750	100.766	16.11.2023	22.03.2029	193		193
CH 123 949 498 7	732 ³	1.750	101.922	14.02.2024	22.03.2029		255	255
CH 003 037 079 2	422 ⁷	3.090	100.000	18.04.2007	18.04.2029	50		50
CH 047 497 769 8	672	0.125	100.395	28.05.2019	08.05.2029	250		250
CH 047 497 769 8	672 ²	0.125	102.381	09.01.2020	08.05.2029	400		400
CH 047 497 769 8	672 ³	0.125	102.400	16.10.2020	08.05.2029	75		75
CH 030 242 439 2	621	0.500	101.118	10.11.2015	15.06.2029	290		290
CH 030 242 439 2	621 ²	0.500	101.769	25.01.2016	15.06.2029	86		86
CH 030 242 439 2	621 ³	0.500	106.241	08.07.2016	15.06.2029	118		118
CH 030 242 439 2	621 ⁴	0.500	104.415	21.11.2016	15.06.2029	265		265
CH 019 427 320 4	574	1.375	101.073	20.09.2012	20.09.2029	258		258
CH 019 427 320 4	574 ²	1.375	100.646	23.10.2012	20.09.2029	178		178

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2023 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2024 CHF mio
CH 019 427 320 4	574 ³	1.375	97.697	14.02.2013	20.09.2029	186		186
CH 019 427 320 4	574 ⁴	1.375	97.223	06.06.2014	20.09.2029	150		150
CH 019 427 320 4	574 ⁵	1.375	101.921	10.05.2022	20.09.2029	110		110
CH 057 501 707 1	695	0.000	100.421	25.11.2020	26.10.2029	150		150
CH 057 501 707 1	695 ²	0.000	100.240	02.07.2021	26.10.2029	350		350
CH 057 501 707 1	695 ³	0.000	100.595	05.10.2021	26.10.2029	255		255
CH 138 119 701 6	766	0.625	100.482	17.12.2024	28.11.2029		300	300
CH 035 342 803 7	646	0.500	100.816	15.02.2017	21.12.2029	350		350
CH 026 722 231 0	604	0.375	100.202	30.01.2015	21.01.2030	303		303
CH 026 722 231 0	604 ²	0.375	99.466	12.05.2015	21.01.2030	213		213
CH 026 722 231 0	604 ³	0.375	103.215	16.03.2016	21.01.2030	277		277
CH 052 888 116 9	685	0.000	103.012	27.03.2020	26.02.2030	560		560
CH 011 100 804 8	512	2.625	100.713	30.03.2010	27.03.2030	170		170
CH 047 129 792 6	671	0.250	100.953	15.04.2019	15.04.2030	433		433
CH 047 129 792 6	671 ²	0.250	101.883	06.07.2020	15.04.2030	310		310
CH 131 034 626 2	751	1.250	100.131	25.03.2024	28.05.2030		295	295
CH 021 158 894 9	581	1.625	101.370	29.04.2013	03.07.2030	200		200
CH 021 158 894 9	581 ²	1.625	101.926	19.06.2013	03.07.2030	195		195
CH 021 158 894 9	581 ³	1.625	98.039	17.03.2014	03.07.2030	117		117
CH 021 158 894 9	581 ⁴	1.625	101.559	15.08.2022	03.07.2030	320		320
CH 055 333 185 8	690	0.125	100.824	03.08.2020	02.08.2030	200		200
CH 055 333 185 8	690 ²	0.125	101.929	03.03.2021	02.08.2030	100		100
CH 055 333 185 8	690 ³	0.125	102.347	17.08.2021	02.08.2030	300		300
CH 117 433 578 1	716	1.000	100.511	08.04.2022	06.09.2030	480		480
CH 038 412 507 3	655	0.625	101.348	18.10.2017	18.10.2030	145		145
CH 038 412 507 3	655 ²	0.625	101.433	15.03.2022	18.10.2030	450		450
CH 124 941 604 6	736	2.125	100.456	21.03.2023	15.11.2030	300		300
CH 124 941 604 6	736 ²	2.125	103.900	04.12.2023	15.11.2030	125		125
CH 048 217 237 3	673	0.125	101.062	17.06.2019	10.12.2030	120		120
CH 048 217 237 3	673 ²	0.125	102.598	16.12.2020	10.12.2030	322		322

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2023 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2024 CHF mio
CH 124 365 195 2	734	1.875	100.780	21.02.2023	15.01.2031	396	140	396
CH 124 365 195 2	734 ²	1.875	103.457	21.05.2024	15.01.2031			140
CH 012 433 893 7	548	2.625	101.497	16.02.2011	14.02.2031	250		250
CH 012 433 893 7	548 ²	2.625	99.870	29.04.2011	14.02.2031	140		140
CH 012 433 893 7	548 ³	2.625	105.453	16.05.2023	14.02.2031	610		610
CH 110 025 975 8	700	0.125	100.961	26.03.2021	19.03.2031	350		350
CH 110 025 975 8	700 ²	0.125	99.759	30.11.2021	19.03.2031	605		605
CH 029 302 622 2	617	0.625	100.271	28.08.2015	16.05.2031	156		156
CH 029 302 622 2	617 ²	0.625	108.777	04.08.2016	16.05.2031	163		163
CH 029 302 622 2	617 ³	0.625	102.775	14.02.2022	16.05.2031	525		525
CH 110 567 272 4	701	0.125	100.864	10.05.2021	20.06.2031	305		305
CH 110 567 272 4	701 ²	0.125	100.493	02.07.2021	20.06.2031	600		600
CH 033 635 274 2	635	0.125	100.797	02.09.2016	15.07.2031	318		318
CH 113 296 632 1	706	0.125	100.835	05.10.2021	19.08.2031	480		480
CH 011 707 637 9	524	1.875	101.431	15.09.2010	15.09.2031	365		365
CH 011 707 637 9	524 ²	1.875	98.277	15.09.2011	15.09.2031	180		180
CH 011 707 637 9	524 ³	1.875	103.036	20.12.2011	15.09.2031	117		117
CH 011 707 637 9	524 ⁴	1.875	105.887	28.12.2011	15.09.2031	233		233
CH 050 878 571 1	681	0.125	100.510	15.11.2019	14.11.2031	570		570
CH 115 152 615 4	710	0.125	101.126	21.12.2021	19.12.2031	400		400
CH 115 152 615 4	710 ²	0.125	98.834	14.01.2022	19.12.2031	520		520
CH 031 941 593 8	628	0.375	101.729	25.04.2016	26.01.2032	200		200
CH 031 941 593 8	628 ²	0.375	98.015	15.11.2017	26.01.2032	151		151
CH 031 941 593 8	628 ³	0.375	102.807	25.05.2021	26.01.2032	200		200
CH 114 275 425 3	708	0.250	100.220	02.11.2021	10.03.2032	480		480
CH 139 051 701 4	764	0.875	100.386	14.11.2024	10.03.2032		376	376
CH 117 953 501 3	718	1.375	100.676	10.05.2022	09.04.2032	500		500
CH 117 953 501 3	718 ²	1.375	96.117	28.06.2023	09.04.2032	396		396
CH 028 468 741 2	614	1.000	101.621	19.06.2015	12.05.2032	225		225
CH 028 468 741 2	614 ²	1.000	104.881	15.10.2015	12.05.2032	300		300

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2023 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2024 CHF mio
CH 028 468 741 2	614 ³	1.000	104.144	15.03.2018	12.05.2032	200	445	200
CH 120 425 973 8	726	1.375	100.394	15.08.2022	10.06.2032	300		300
CH 120 425 973 8	726 ²	1.375	99.520	14.02.2024	10.06.2032			445
CH 121 830 195 5	730	2.125	100.231	10.10.2022	07.07.2032	200		200
CH 121 830 195 5	730 ²	2.125	103.240	16.08.2023	07.07.2032	300		300
CH 011 596 739 7	519	2.250	100.515	13.08.2010	13.08.2032	235		235
CH 011 596 739 7	519 ²	2.250	102.165	24.08.2011	13.08.2032	225		225
CH 011 596 739 7	519 ³	2.250	103.179	24.08.2011	13.08.2032	75		75
CH 011 596 739 7	519 ⁴	2.250	127.041	03.12.2015	13.08.2032	220		220
CH 033 833 041 5	639	0.125	101.083	23.09.2016	23.09.2032	200		200
CH 033 833 041 5	639 ²	0.125	95.335	05.09.2017	23.09.2032	85		85
CH 033 833 041 5	639 ³	0.125	100.852	13.08.2021	23.09.2032	250		250
CH 119 435 505 8	721	2.125	100.102	05.07.2022	18.10.2032	240		240
CH 119 435 505 8	721 ²	2.125	100.796	22.11.2022	18.10.2032	350		350
CH 057 501 708 9	696	0.125	100.814	25.11.2020	19.11.2032	500		500
CH 057 501 708 9	696 ²	0.125	103.032	27.01.2021	19.11.2032	250		250
CH 025 567 834 1	599	1.375	100.024	10.10.2014	10.12.2032	150		150
CH 025 567 834 1	599 ²	1.375	97.989	16.12.2022	10.12.2032	225		225
CH 025 567 834 1	599 ³	1.375	97.275	16.11.2023	10.12.2032	438		438
CH 123 949 499 5	733	1.875	100.002	16.01.2023	14.01.2033	515		515
CH 123 949 499 5	733 ²	1.875	109.879	17.12.2024	14.01.2033		300	300
CH 059 389 395 8	698	0.125	100.927	03.03.2021	03.03.2033	350		350
CH 125 592 442 0	738	2.000	100.619	11.04.2023	03.03.2033	495		495
CH 027 680 147 6	608	0.625	100.167	10.04.2015	25.04.2033	344		344
CH 027 680 147 6	608 ²	0.625	107.534	03.11.2016	25.04.2033	220		220
CH 027 680 147 6	608 ³	0.625	98.983	22.05.2018	25.04.2033	108		108
CH 027 680 147 6	608 ⁴	0.625	106.166	17.06.2019	25.04.2033	100	196 110	100
CH 137 173 675 7	759	1.000	100.095	23.08.2024	07.06.2033			196
CH 137 173 675 7	759 ²	1.000	100.843	01.10.2024	07.06.2033			110
CH 127 631 331 4	742	1.750	100.961	11.07.2023	07.07.2033	260		260

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2023 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2024 CHF mio
CH 127 631 331 4	742 ²	1.750	101.389	04.12.2023	07.07.2033	215		215
CH 127 631 331 4	742 ³	1.750	104.343	29.07.2024	07.07.2033		244	244
CH 019 036 937 8	569	1.500	102.086	02.08.2012	02.08.2033	144		144
CH 019 036 937 8	569 ²	1.500	101.799	16.11.2012	02.08.2033	340		340
CH 019 036 937 8	569 ³	1.500	100.492	15.01.2013	02.08.2033	200		200
CH 119 106 618 7	720	1.500	101.168	07.06.2022	06.09.2033	500		500
CH 119 106 618 7	720 ²	1.500	101.710	25.03.2024	06.09.2033		445	445
CH 057 232 700 2	694	0.125	101.496	16.10.2020	14.10.2033	224		224
CH 022 862 239 2	587	2.125	101.466	28.11.2013	28.11.2033	300		300
CH 022 862 239 2	587 ²	2.125	105.259	25.06.2024	28.11.2033		158	158
CH 128 015 430 8	745	1.750	100.133	29.09.2023	23.12.2033	356		356
CH 028 056 913 5	610	0.625	101.975	12.05.2015	25.01.2034	268		268
CH 028 056 913 5	610 ²	0.625	97.703	13.08.2015	25.01.2034	350		350
CH 028 056 913 5	610 ³	0.625	99.218	25.01.2019	25.01.2034	110		110
CH 131 034 623 9	748	1.625	100.908	25.01.2024	15.03.2034		380	380
CH 131 034 623 9	748 ²	1.625	102.133	21.05.2024	15.03.2034		185	185
CH 131 034 623 9	748 ³	1.625	106.699	22.10.2024	15.03.2034		165	165
CH 048 525 281 8	676	0.250	100.360	13.08.2019	26.04.2034	180		180
CH 048 525 281 8	676 ²	0.250	107.428	26.08.2019	26.04.2034	100		100
CH 048 525 281 8	676 ³	0.250	105.435	27.09.2019	26.04.2034	150		150
CH 048 525 281 8	676 ⁴	0.250	104.053	30.10.2019	26.04.2034	63		63
CH 048 525 281 8	676 ⁵	0.250	105.498	25.02.2020	26.04.2034	150		150
CH 048 525 281 8	676 ⁶	0.250	103.174	17.08.2021	26.04.2034	207		207
CH 134 103 496 0	752	1.500	100.899	26.04.2024	20.07.2034		240	240
CH 121 479 713 1	728	2.000	100.350	20.09.2022	25.08.2034	323		323
CH 121 479 713 1	728 ²	2.000	101.304	21.02.2023	25.08.2034	180		180
CH 121 479 713 1	728 ³	2.000	105.703	22.12.2023	25.08.2034	169		169
CH 030 475 515 7	623	0.750	101.808	03.12.2015	28.11.2034	204		204
CH 030 475 515 7	623 ²	0.750	101.258	18.12.2015	28.11.2034	550		550
CH 030 475 515 7	623 ³	0.750	99.743	13.07.2018	28.11.2034	100		100

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2023 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2024 CHF mio
CH 036 274 834 2	649	0.625	100.890	24.05.2017	25.01.2035	177		177
CH 036 274 834 2	649 ²	0.625	108.686	18.08.2020	25.01.2035	200		200
CH 027 128 855 4	606	0.875	101.118	23.02.2015	07.05.2035	419		419
CH 027 128 855 4	606 ²	0.875	99.748	28.09.2015	07.05.2035	281		281
CH 116 615 194 9	715	0.750	101.022	15.03.2022	10.08.2035	150		150
CH 124 941 605 3	737	2.125	100.251	21.03.2023	17.09.2035	466		466
CH 031 941 594 6	629	0.500	102.009	25.04.2016	05.10.2035	230		230
CH 031 941 594 6	629 ²	0.500	102.568	20.05.2016	05.10.2035	239		239
CH 031 941 594 6	629 ³	0.500	100.474	15.12.2016	05.10.2035	152		152
CH 031 941 594 6	629 ⁴	0.500	106.385	23.09.2020	05.10.2035	140		140
CH 025 858 639 2	601	1.500	102.012	10.11.2014	09.11.2035	160		160
CH 110 567 273 2	702	0.250	100.698	10.05.2021	21.12.2035	256		256
CH 029 713 236 4	619	1.000	101.692	28.09.2015	25.01.2036	300		300
CH 029 713 236 4	619 ²	1.000	97.247	08.04.2022	25.01.2036	280		280
CH 113 296 633 9	707	0.250	100.956	05.10.2021	25.03.2036	230		230
CH 113 296 633 9	707 ²	0.250	97.383	14.02.2022	25.03.2036	200		200
CH 033 833 047 2	641	0.250	102.019	14.10.2016	14.10.2036	250		250
CH 033 833 047 2	641 ²	0.250	102.196	09.01.2020	14.10.2036	150		150
CH 033 833 047 2	641 ³	0.250	101.991	13.08.2021	14.10.2036	190		190
CH 034 755 692 7	645	0.625	101.464	23.01.2017	23.01.2037	350		350
CH 034 755 692 7	645 ²	0.625	100.577	19.01.2018	23.01.2037	100		100
CH 034 755 692 7	645 ³	0.625	102.334	28.05.2019	23.01.2037	150		150
CH 115 152 619 6	712	0.375	100.142	14.01.2022	16.02.2037	225		225
CH 139 051 702 2	765	1.000	100.482	14.11.2024	17.03.2037		206	206
CH 119 435 506 6	722	2.375	101.292	05.07.2022	20.05.2037	215		215
CH 119 435 506 6	722 ²	2.375	102.649	22.11.2022	20.05.2037	425		425
CH 119 435 506 6	722 ³	2.375	107.721	16.11.2023	20.05.2037	114		114
CH 028 252 889 9	611	0.875	100.824	29.05.2015	25.06.2037	148		148
CH 028 252 889 9	611 ²	0.875	100.021	15.10.2015	25.06.2037	124		124
CH 028 252 889 9	611 ³	0.875	108.917	22.02.2016	25.06.2037	133		133

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2023 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2024 CHF mio
CH 028 252 889 9	611 ⁴	0.875	97.806	19.10.2018	25.06.2037	95		95
CH 135 301 502 2	757	1.375	101.282	29.07.2024	24.07.2037		209	209
CH 121 830 196 3	731	2.250	101.141	10.10.2022	25.09.2037	225		225
CH 121 830 196 3	731 ²	2.250	107.194	16.12.2022	25.09.2037	455		455
CH 119 965 997 5	725	1.875	100.561	15.08.2022	25.01.2038	185		185
CH 119 965 997 5	725 ²	1.875	99.322	16.01.2023	25.01.2038	173		173
CH 125 592 443 8	739	2.000	100.323	11.04.2023	02.04.2038	331		331
CH 125 592 443 8	739 ²	2.000	100.522	16.05.2023	02.04.2038	350		350
CH 117 953 502 1	719	1.625	101.622	10.05.2022	03.05.2038	250		250
CH 117 953 502 1	719 ²	1.625	98.247	29.09.2023	03.05.2038	150		150
CH 127 631 332 2	743	1.750	101.120	11.07.2023	09.07.2038	440		440
CH 033 093 883 5	633	0.250	101.900	04.08.2016	04.08.2038	276		276
CH 033 093 883 5	633 ²	0.250	94.505	17.03.2017	04.08.2038	435		435
CH 038 412 508 1	656	0.750	100.408	18.10.2017	18.10.2038	200		200
CH 038 412 508 1	656 ²	0.750	98.131	22.05.2018	18.10.2038	120		120
CH 131 034 624 7	749	1.625	100.733	25.01.2024	21.12.2038		185	185
CH 132 327 408 9	750	1.625	101.202	14.02.2024	28.01.2039		345	345
CH 132 327 408 9	750 ²	1.625	103.532	25.03.2024	28.01.2039		295	295
CH 134 103 497 8	753	1.500	101.042	26.04.2024	19.04.2039		220	220
CH 032 829 806 9	632	0.375	101.129	08.07.2016	08.07.2039	153		153
CH 032 829 806 9	632 ²	0.375	93.284	23.12.2016	08.07.2039	167		167
CH 032 829 806 9	632 ³	0.375	96.463	13.04.2017	08.07.2039	250		250
CH 037 094 355 4	652	0.625	100.782	27.06.2017	18.10.2039	250		250
CH 137 173 676 5	760	1.125	101.520	23.08.2024	23.12.2039		179	179
CH 014 917 617 1	565	1.500	100.906	14.02.2012	14.02.2040	390		390
CH 014 917 617 1	565 ²	1.500	98.941	14.02.2012	14.02.2040	27		27
CH 014 917 617 1	565 ³	1.500	98.570	15.03.2012	14.02.2040	80		80
CH 014 917 617 1	565 ⁴	1.500	96.015	28.03.2013	14.02.2040	105		105
CH 046 718 238 9	669	0.875	102.293	15.03.2019	15.03.2040	190		190
CH 033 635 275 9	636	0.250	100.387	02.09.2016	17.05.2040	200		200

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2023 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2024 CHF mio
CH 033 635 275 9	636 ²	0.250	90.560	15.11.2017	17.05.2040	167		167
CH 053 726 193 2	687	0.500	101.724	09.04.2020	22.06.2040	264		264
CH 056 464 204 6	692	0.125	101.843	18.08.2020	17.08.2040	250		250
CH 056 464 204 6	692 ²	0.125	99.178	25.11.2020	17.08.2040	150		150
CH 127 631 325 6	740	2.000	100.950	28.06.2023	04.10.2040	500		500
CH 026 162 741 5	602	1.500	102.146	05.12.2014	05.12.2040	245		245
CH 026 162 741 5	602 ²	1.500	131.028	04.08.2016	05.12.2040	232		232
CH 059 389 396 6	699	0.250	102.291	03.03.2021	24.01.2041	200		200
CH 055 333 186 6	691	0.250	100.388	03.08.2020	15.03.2041	340		340
CH 055 333 186 6	691 ²	0.250	99.137	02.11.2021	15.03.2041	170		170
CH 059 197 961 9	697	0.000	100.201	27.01.2021	20.05.2041	250		250
CH 059 197 961 9	697 ²	0.000	95.334	26.03.2021	20.05.2041	100		100
CH 048 217 239 9	674	0.500	102.304	17.06.2019	17.06.2041	186		186
CH 048 217 239 9	674 ²	0.500	104.830	13.05.2020	17.06.2041	300		300
CH 014 338 397 1	559	1.625	100.214	30.11.2011	29.11.2041	112		112
CH 014 338 397 1	559 ²	1.625	102.836	30.12.2011	29.11.2041	129		129
CH 014 338 397 1	559 ³	1.625	104.201	12.12.2012	29.11.2041	175		175
CH 014 338 397 1	559 ⁴	1.625	96.011	19.06.2013	29.11.2041	59		59
CH 014 338 397 1	559 ⁵	1.625	111.318	22.10.2024	29.11.2041		195	195
CH 110 567 274 0	703	0.375	102.315	10.05.2021	24.01.2042	100		100
CH 110 567 274 0	703 ²	0.375	101.896	02.07.2021	24.01.2042	200		200
CH 112 229 021 1	705	0.250	102.235	13.08.2021	25.04.2042	230		230
CH 112 229 021 1	705 ²	0.250	100.616	30.11.2021	25.04.2042	150		150
CH 028 468 742 0	615	1.125	100.488	19.06.2015	19.06.2042	156		156
CH 028 468 742 0	615 ²	1.125	123.060	04.08.2016	19.06.2042	196		196
CH 055 041 342 8	689	0.250	100.347	06.07.2020	06.10.2042	400		400
CH 055 041 342 8	689 ²	0.250	105.451	16.12.2020	06.10.2042	100		100
CH 120 425 974 6	727	1.500	100.264	15.08.2022	22.12.2042	220		220
CH 120 425 974 6	727 ²	1.500	93.431	21.02.2023	22.12.2042	119		119
CH 042 819 425 9	662	1.000	102.036	07.09.2018	23.01.2043	265		265

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2023 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2024 CHF mio
CH 130 027 780 8	747	1.750	100.982	16.11.2023	24.03.2043	200		200
CH 130 027 780 8	747 ²	1.750	102.788	04.12.2023	24.03.2043	190		190
CH 046 005 442 9	668	0.875	102.137	19.02.2019	19.06.2043	306		306
CH 046 005 442 9	668 ²	0.875	109.760	14.02.2022	19.06.2043	244		244
CH 033 833 042 3	640	0.375	103.127	23.09.2016	23.09.2043	200		200
CH 033 833 042 3	640 ²	0.375	93.026	19.01.2018	23.09.2043	200		200
CH 033 833 042 3	640 ³	0.375	106.945	23.09.2020	23.09.2043	140		140
CH 033 833 042 3	640 ⁴	0.375	107.876	17.08.2021	23.09.2043	160		160
CH 128 015 429 0	744	1.750	100.375	16.08.2023	23.12.2043	600		600
CH 048 525 282 6	677	0.500	102.109	13.08.2019	25.01.2044	310		310
CH 048 525 282 6	677 ²	0.500	109.551	23.12.2019	25.01.2044	110		110
CH 023 764 996 4	589	2.125	102.513	03.03.2014	03.03.2044	100		100
CH 023 764 996 4	589 ²	2.125	107.258	29.07.2014	03.03.2044	70		70
CH 028 252 890 7	612	1.000	101.751	29.05.2015	25.01.2045	130		130
CH 028 252 890 7	612 ²	1.000	116.528	08.07.2016	25.01.2045	250		250
CH 028 252 890 7	612 ³	1.000	102.037	12.12.2018	25.01.2045	100		100
CH 028 252 890 7	612 ⁴	1.000	93.912	25.03.2024	25.01.2045		215	215
CH 052 515 841 3	684	0.000	100.000	25.02.2020	10.05.2045	150		150
CH 052 515 841 3	684 ²	0.000	99.745	16.10.2020	10.05.2045	182		182
CH 033 635 276 7	637	0.375	102.888	02.09.2016	15.06.2046	300		300
CH 033 635 276 7	637 ²	0.375	95.269	15.04.2019	15.06.2046	61		61
CH 033 635 276 7	637 ³	0.375	101.759	15.11.2019	15.06.2046	160		160
CH 135 301 503 0	758	1.250	101.159	29.07.2024	24.07.2047		173	173
CH 135 301 503 0	758 ²	1.250	105.964	14.11.2024	24.07.2047		383	383
CH 043 896 558 1	665	1.125	100.469	19.10.2018	18.10.2047	150		150
CH 043 896 558 1	665 ²	1.125	93.339	07.06.2022	18.10.2047	300		300
CH 043 896 558 1	665 ³	1.125	95.056	22.12.2023	18.10.2047	277		277
CH 135 301 507 1	762	1.000	102.067	01.10.2024	08.07.2048		125	125
CH 043 467 840 2	664	1.125	101.341	09.10.2018	09.10.2048	250		250
CH 043 467 840 2	664 ²	1.125	93.255	25.01.2024	09.10.2048		155	155

ISIN	Série ¹ No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2023 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2024 CHF mio
CH 043 467 840 2	664 ³	1.125	108.341	17.12.2024	09.10.2048		349	349
CH 128 015 432 4	746	1.750	101.068	29.09.2023	26.01.2049	248		248
CH 128 015 432 4	746 ²	1.750	108.056	21.05.2024	26.01.2049		345	345
CH 137 173 677 3	761	1.000	101.330	23.08.2024	28.04.2049		231	231
CH 048 525 287 5	678	0.000	100.600	26.08.2019	26.08.2049	140		140
CH 048 525 287 5	678 ²	0.000	96.839	13.12.2019	26.08.2049	400		400
CH 048 525 287 5	678 ³	0.000	101.377	21.12.2021	26.08.2049	180		180
CH 127 631 326 4	741	1.875	100.918	28.06.2023	24.06.2050	312		312
CH 127 631 326 4	741 ²	1.875	109.867	25.06.2024	24.06.2050		196	196
CH 117 433 580 7	717	1.125	102.637	08.04.2022	08.04.2052	180		180
CH 119 435 507 4	723	2.250	100.434	05.07.2022	05.07.2052	106		106
CH 119 435 507 4	723 ²	2.250	108.064	20.09.2022	05.07.2052	125		125
CH 119 435 507 4	723 ³	2.250	109.048	16.05.2023	05.07.2052	222		222
CH 134 103 498 6	754	1.375	100.305	26.04.2024	24.04.2054		250	250
						10 626	- 5 577	
Total						90 251	5 049	95 300

Les échéances des prêts sur lettres de gage coïncident avec celles des emprunts sur lettres de gage.

Structure des échéances des emprunts sur lettres de gage

Echéance résiduelle en milliers de CHF	31.12.2024	31.12.2023	Variation
à 1 an	6 698 000	5 577 000	1 121 000
1 à 5 ans	28 105 000	27 168 000	937 000
plus de 5 ans	60 497 000	57 506 000	2 991 000
Total	95 300 000	90 251 000	5 049 000

Annexe

Informations relatives au compte de résultat

Résultat des opérations de lettres de gage en milliers de CHF	2024	2023	Variation
Solde des intérêts			
Produit des intérêts des prêts sur lettres de gage	885 753	762 696	123 057
Charges d'intérêts des emprunts sur lettres de gage	- 839 503	- 718 690	- 120 813
	46 250	44 006	2 244
Frais d'émissions	- 156	- 142	- 14
Charges des commissions	- 19	- 19	0
Total	46 075	43 845	2 230

Résultat des actifs disponibles ¹ en milliers de CHF	2024	2023	Variation
Résultat des dépôts à terme/opérations de mise en pension			
Produit des intérêts des créances sur les banques	549	409	140
Résultat des créances hypothécaires	46	44	2
Résultat des valeurs mobilières			
Intérêts des valeurs admises en pension auprès de la BNS	6 321	3 962	2 359
Intérêts des propres emprunts sur lettres de gage	1 751	1 739	12
Intérêts des obligations de débiteurs domestiques / étrangères	43	43	0
Produit des commissions	50	309	- 259
	8 165	6 053	2 112
Total	8 760	6 506	2 254

¹ Sans immeuble appartenant à la banque

Publication de créances et engagements envers des participants directs ou indirects et des organes, ainsi qu'envers des entreprises, auprès desquelles il existe une participation directe ou indirecte

La mission légale de la Banque des Lettres de Gage prévoit que la Banque des Lettres de Gage accorde à ses banques membres des prêts, bien qu'elles sont en même temps actionnaires de la Banque des Lettres de Gage. Les positions respectives des opérations sur lettres de gage sont dès lors à considérer comme créances envers des participants (prêts envers les membres, comptes de régularisation). D'autre part, des banques participantes tiennent des comptes courants pour la Banque des Lettres de Gage, tel la UBS Switzerland AG (CHF 2 021.0 mille, a.p. 876.3) et la Banque Cler SA (CHF 647.9 mille, a.p. 104.7).

Engagements de prévoyance

Les employés de la Banque des Lettres de Gage sont assurés auprès de la Bafidia Pensionskasse Genossenschaft («Bafidia»). La présentation des comptes de l'institution de prévoyance s'effectue conformément aux principes des «Recommandations relatives à la Présentation des Comptes» Swiss GAAP RPC 26.

Selon les derniers comptes annuels vérifiés du 31 décembre 2023 (conformément à Swiss GAAP RPC 26), le taux de couverture de la Bafidia s'élève à 116.9 %. Selon information de la Bafidia, le taux de couverture s'élevait, au 30 septembre 2024, à env. 124 % (avec un taux d'intérêt technique de 1.5 %). Le taux de couverture définitif de l'institution de prévoyance au 31 décembre 2024 peut être consulté dans le rapport de gestion de la Bafidia.

Le Conseil d'administration estime que, même en cas d'excédent de couverture au sens des Swiss GAAP RPC 16, il n'existe pas, jusqu'à nouvel ordre, d'avantage économique pour l'employeur. Cet excédent ne doit être utilisé qu'en faveur des assurés.

Honoraires de l'organe de révision

PricewaterhouseCoopers SA à Zurich, chargée de la révision, a facturé pour l'année 2024 pour ses prestations de révision et services liés à l'audit CHF 98.1 mille (a.p. 100.0, sans TVA). Elle a en outre fourni des prestations de conseil pour un montant de CHF 45.0 mille (a.p. 62.5).

Organisation

La haute direction de la Banque des Lettres de Gage incombe au Conseil d'administration. Il est composé de représentants des banques membres, ainsi que d'un expert rompu aux questions touchant le marché immobilier, lequel est nommé par le Conseil fédéral. La direction opérationnelle est assumée par le Directeur général. La Banque des Lettres de Gage occupe à son siège douze employés (calculé en emplois à temps plein 10.0, a.p. 8.9). Dans la moyenne annuelle, l'effectif, calculé en emplois à temps plein, est inférieur à dix. La Banque des Lettres de Gage est membre de «Employeurs Banques», l'association patronale des banques en Suisse. Celle-ci négocie, en collaboration avec les partenaires sociaux de la branche bancaire, la «Convention relative aux conditions de travail du personnel bancaire (CPB)», à laquelle sont dès lors aussi soumis les employés de la Banque des Lettres de Gage.

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de la Banque des Lettres de Gage
d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA, Zurich

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA (ci-après «Banque des Lettres de Gage»), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'état des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

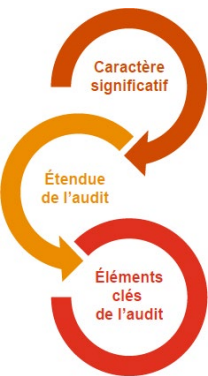
Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 13 à 38) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Banque des Lettres de Gage au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux prescriptions comptables applicables à la Banque des Lettres de Gage et sont conformes à la loi suisse, la Loi sur l'émission de lettres de gage et aux statuts.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Banque des Lettres de Gage, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Notre approche d'audit



Vue d'ensemble

Caractère significatif global: CHF 2'400'000

Nous avons adapté l'étendue de notre audit de manière à effectuer suffisamment de travaux pour être en mesure d'émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, en considérant la structure de la Banque des Lettres de Gage, les processus et contrôles internes relatifs à l'établissement des comptes annuels et le secteur d'activité de la Banque des Lettres de Gage.

Le domaine suivant a été identifié comme élément clé de l'audit:

Exercice de l'activité d'émission de lettres de gage conformément à la Loi sur l'émission de lettres de gage

Caractère significatif

L'étendue de notre audit a été influencée par le caractère significatif appliqué. Notre opinion d'audit a pour but de donner une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se basant sur ceux-ci.

Nous fondant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé certains seuils de matérialité quantitatifs, notamment le caractère significatif global applicable aux comptes annuels pris dans leur ensemble, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Sur la base de ces seuils quantitatifs et d'autres considérations qualitatives, nous avons déterminé l'étendue de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit et nous avons évalué les effets d'anomalies, prises individuellement ou collectivement, sur les comptes annuels pris dans leur ensemble.

Caractère significatif global	CHF 2'400'000
Grandeur de référence	Bénéfice annuel
Justification du choix de la grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif global	Nous avons choisi le bénéfice de l'exercice comme grandeur de référence. Selon notre appréciation, il s'agit de la valeur la plus communément utilisée pour mesurer la performance de la Banque des Lettres de Gage. En outre, le bénéfice annuel est une référence généralement reconnue pour les considérations de matérialité.

Nous avons convenu avec le Conseil d'administration de lui rapporter les anomalies supérieures à CHF 240'000 que nous avons constatées lors de notre audit, ainsi que toutes les anomalies en dessous de ce montant mais qui, selon notre jugement, doivent être rapportées pour des raisons qualitatives.

Étendue de l'audit

Nous avons défini notre approche d'audit en déterminant le caractère significatif et en évaluant les risques d'anomalies significatives dans les comptes annuels. En particulier, nous avons tenu compte des jugements lorsqu'ils ont été effectués, par exemple en relation avec des estimations comptables significatives pour lesquelles des hypothèses doivent être choisies et qui reposent sur des événements futurs qui sont par définition incertains. Comme pour tous nos audits, nous avons également considéré le risque que la direction ait pu contourner des contrôles internes, en tenant compte entre autres de l'éventuelle présence de biais subjectifs qui pourraient représenter un risque d'anomalies significatives provenant de fraudes.

Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes annuels de la période sous revue. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion d'audit sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion d'audit distincte sur ces éléments.

Exercice de l'activité d'émission de lettres de gage conformément à la Loi sur l'émission de lettres de gage

Éléments clés de l'audit	Manière dont les éléments clés ont été examinés
Le but de la Banque des Lettres de Gage est d'émettre des lettres de gage conformément à la Loi sur l'émission de lettres de gage. Au 31 décembre 2024, la Banque des Lettres de Gage avait émis des emprunts sur lettres de gage pour un montant total de CHF 95.3 milliards (année précédente: CHF 90.3 milliards). Cela représente 97.2 % (année précédente: 97.3 %) du total des actifs. La Banque des Lettres de Gage a accordé à ses banques membres des prêts sur lettres de gage pour un montant équivalent.	Pour l'émission d'emprunts sur lettres de gage et l'octroi de prêts sur lettres de gage, nous avons réalisé des contrôles par sondages en fin d'année afin de vérifier si le processus défini par la Banque des Lettres de Gage, comprenant l'exécution de contrôles clés, a été respecté. De plus, nous avons vérifié, à l'aide de sondages, la valeur et le taux de couverture des créances hypothécaires octroyés aux banques membres. Par ailleurs, nous avons recalculé les conditions des prêts et emprunts sur lettres de gage en cours au 31 décembre 2024 et vérifié leur comptabilisation.

Nous considérons l'activité d'émission de lettres de gage, en particulier l'octroi de prêts sur lettres de gage aux banques affiliées, comme un élément clé de l'audit pour les raisons évoquées ci-après:

Si une banque membre rencontre des difficultés financières, les prêts sur lettres de gage sont protégés contre les mesures de protection et d'assainissement conformément aux art. 26 al. 1 let. h et art. 30b al. 3 let. b LB. En cas de défaillance d'une banque membre, la couverture par gage doit garantir le prêt. L'art. 40a de la Loi sur l'émission de lettres de gage prévoit explicitement la séparation des prêts et de la couverture, y compris les intérêts entrants et les remboursements, en cas d'ouverture d'une procédure de faillite à l'encontre d'une banque membre. La mise en danger d'importants volumes de prêts, déclenchée par la faillite de banques membres et une perte de valeur simultanée dans le stock de couverture, pourrait avoir des effets négatifs importants et de grande portée pour la Banque des Lettres de Gage. Une perte de confiance éventuelle n'aurait pas d'incidence directe sur l'activité existante d'émission de lettres de gage, mais risquerait d'avoir un impact considérable sur le placement de nouveaux emprunts sur lettres de gage, et par conséquent sur l'activité future.

Du point de vue des créanciers d'emprunts (investisseurs), les conditions-cadres légales particulières, la chaîne de sécurité et le stock de couverture (voir «Évaluation des risques et stock de couverture» dans le rapport annuel) jouent un rôle central lors de l'évaluation du risque des emprunts sur lettres de gage en cours. La Banque des Lettres de Gage édicte au moyen de règlements, en particulier le Règlement d'estimation (approuvé par le Conseil fédéral) et le manuel pour le gérant du registre des gages, des directives relatives au registre des gages (méthodes et contrôles) ainsi qu'aux exigences qualitatives afférentes aux objets constituant le gage, afin de garantir à tout moment la chaîne de sécurité et de disposer d'un stock de couverture optimal du point de vue de la qualité et des liquidités. Le respect de ces règlements est contrôlé par les sociétés d'audit prudentiel des banques membres dans le cadre d'un programme d'audit séparé.

Nos contrôles ont principalement cherché à savoir si l'octroi de prêts aux banques membres est réalisé conformément aux exigences légales et internes et si la valeur intrinsèque (qualité) de la couverture des prêts est assurée.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Notre contrôle est expliqué plus en détail ci-après:

- Nous avons évalué le processus, y compris les contrôles clés, mis en œuvre pour l'émission d'emprunts sur lettres de gage et l'octroi de prêts sur lettres de gage afin de nous assurer qu'il était adéquat pour garantir une émission en bonne et due forme. En consultant la documentation relative aux émissions d'emprunts de l'exercice sous revue, nous avons contrôlé par sondages si l'émission d'emprunts sur lettres de gage et l'octroi de prêts sur lettres de gage avaient eu lieu conformément aux étapes de processus définies, comprenant l'exécution de contrôles clés.
- Les informations figurant dans la documentation relative aux emprunts (contrat d'emprunt, fiche des conditions et registre des valeurs) constituent la base pour la vérification des lettres de gage en circulation en fin d'année. Nous avons, conformément aux documents originaux des prêts et emprunts sur lettres de gage, recalculé les produits d'intérêts et les charges d'intérêts en lien avec l'activité d'émission de lettres de gage.
- Nous avons vérifié la réalisation des contrôles de surveillance de la couverture des prêts aux banques membres («contrôle de couverture») et évalué la couverture des prêts pour chaque banque membre ainsi que la couverture des prêts dans leur ensemble au 31 décembre 2024.
- Nous avons vérifié l'intégralité des «rapports d'audit sur la tenue du registre des gages» émis par les sociétés d'audit des banques membres et évalué si des mesures appropriées avaient été ordonnées suite à d'éventuelles constatations figurant dans les rapports d'audit.
- Nous avons vérifié le programme d'audit sur lequel se fonde le rapport d'audit afin de déterminer s'il est à jour et approprié pour évaluer le respect des exigences relatives au registre des gages (procédures et contrôles) ainsi que les exigences qualitatives afférentes aux objets gagés.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration relative aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux prescriptions comptables pour les banques, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la Banque des Lettres de Gage à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la Banque des Lettres de Gage à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la Banque des Lettres de Gage ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision relative à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du Conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Valentin Studer
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Stephan Häfliger
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 27 mars 2025

Conseil d'administration ²

Rolf Zaugg, Président	Ancien Président de la Direction Bank Avera Genossenschaft, Wetzikon
Marc Jordan, Vice-Président	Président de la Direction Raiffeisenbank Oberfreiamt Genossenschaft, Muri
Ewald Burgener	CEO Banque Valiant SA, Berne
Heinz Huber ³	Ancien Président de la Direction Raiffeisen Suisse société coopérative, St-Gall
Dr Daniel Hunziker	Head Institutional Clients & Global Asset Servicing UBS Switzerland AG, Zurich
Peter Mock	Membre de la Direction Banque Migros SA, Zurich
Prof. Dr Donato Scognamiglio	Président du Conseil d'administration CIFI SA, Zurich (nommé par le Conseil fédéral pour la période jusqu'au 31.12.2026)

Commission présidiale ⁴

Rolf Zaugg	Présidence
Marc Jordan	

Commission d'estimation ⁵

Rolf Zaugg	Présidence
Marc Jordan	

Direction

Dr Robert Horat	Directeur général
Patrick Eichenberger	Directeur adjoint
Mahmud-Reza Razavi	Sous-directeur

Organe de révision ⁶

PricewaterhouseCoopers SA, Zurich

Autorité de surveillance

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), Berne

¹ Pour des informations détaillées veuillez consulter www.pfandbriefbank.ch.

² Durée du mandat jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire en 2027

³ Démission pour le 31.12.2024

⁴ Composé du président et du vice-président

⁵ Composé de deux membres du Conseil d'administration qui sont versés dans le domaine hypothécaire

⁶ Élection annuelle

Mission

La mission légale conférée aux établissements de lettres de gage est libellée comme suit:

«... procurer aux propriétaires fonciers des prêts à long terme garantis par gage immobilier, à un taux aussi stable et aussi réduit que possible» (art. 1 LLG).

A cette fin, nous émettons des lettres de gage suisses®. Avec le produit, nous octroyons à nos membres des prêts contre droits de gage immobiliers.

Le droit d'émettre des lettres de gage appartient exclusivement aux deux centrales d'émission de lettres de gage, raison pour laquelle elles sont soumises à une réglementation stricte. Le Conseil fédéral a le droit de nommer un représentant des débiteurs hypothécaires comme membre du Conseil d'administration (art. 37 LLG).

Vision

Nous contribuons largement à un financement sûr, stable à long terme et avantageux du parc immobilier national. En tant que base pour l'habitat et le travail de la population, celui-ci constitue une base nécessaire pour la paix sociale et la prospérité.

Nous apportons une contribution essentielle à la viabilité financière de la transition en cours du parc immobilier suisse vers une plus grande efficacité énergétique et un

meilleur bilan des gaz à effet de serre. Nous créons ainsi une condition de base pour atteindre l'objectif zéro net en 2050 fixé par les électeurs suisses.

La Banque des Lettres de Gage est le bras armé des départements d'émission et des trésoreries de ses membres, qui sont à la fois nos actionnaires et nos emprunteurs. Pour ces derniers, elle représente la source de refinancement la plus avantageuse pour des prêts à long terme.

Nos lettres de gage permettent aux investisseurs d'effectuer régulièrement des placements en obligations de premier ordre (Aaa/sûreté maximale), d'un volume considérable, admises en pension. Les investisseurs apprécient nos lettres de gage également en raison de leur bonne liquidité sur le marché secondaire.

Les établissements de lettres de gage font partie des très rares débiteurs de droit public dont les émissions jouissent de la notation la plus élevée. Leurs emprunts constituent constamment une part importante du marché des obligations suisses.

La marque «La lettre de gage suisse®» est synonyme d'investissement de tout premier ordre. Les lettres de gage suisses® jouissent d'un traitement réglementaire préférentiel.

Nous remplissons notre mission légale en ménageant les ressources et de manière durable.

Ligne directrice

La Banque des Lettres de Gage met l'accent sur la sécurité, la stabilité et la pérennité. Y compris est une utilisation durable de nos ressources. En partant du principe que nous respectons notre mandat légal, nous créons des incitations judicieuses pour atteindre l'objectif zéro émission nette en 2050.

Pour nos membres, nous sommes une source de refinancement indépendante et fiable pour des prêts à des taux avantageux.

Pour les investisseurs, nous sommes un débiteur de premier ordre très apprécié qui émet régulièrement des produits standardisés, bien introduits sur le marché, admis en pension, avec la meilleure notation et un marché secondaire liquide.

Nous nous efforçons de créer et d'offrir des produits (lettres de gage/prêts) et des prestations de première qualité, simples à l'usage et, pour autant que les dispositions légales restrictives le permettent, innovateurs, souples et adaptés au marché.

Nous plaçons nos fonds propres en premier lieu selon des critères de sécurité et liquidité et en second lieu dans une optique d'optimisation du rapport risque/rendement. Ce faisant, nous évitons d'investir dans des entreprises présentant des risques ESG élevés.

Notre gouvernance d'entreprise est moderne. En tant qu'œuvre communautaire à caractère «d'entraide», nous sommes proches de nos membres, mais nous veillons à une représentation équilibrée et à la garantie de notre indépendance vis-à-vis de certains membres ou groupes de membres.

Pour nos employés, nous sommes un employeur progressiste et attractif qui exige beaucoup de conscience professionnelle.

Une banque est actionnaire de la Banque des Lettres de Gage pour avoir accès au marché des capitaux.

Banque des Lettres de Gage
d'Etablissements suisses
de Crédit hypothécaire SA
Nansenstrasse 16
8050 Zurich
Téléphone +41 44 315 44 55
Fax +41 44 315 44 66
E-Mail info@pfandbriefbank.ch
www.pfandbriefbank.ch